

L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN Rédacteur-en-chef



P.-J.-O. CHAUCHEAU

M. P.-J.-O. Chauveau, né en 1820, fut admis au barreau en 1841, et siégea au Parlement, sous l'Union, de 1844 à 1855. A cette époque, il est nommé Surintendant de l'Éducation, à la place de M. Meilleur. En 1867, il devient premier ministre de la province de Québec et ministre de l'Instruction publique. Poète, orateur, publiciste, M. Chauveau a donné à notre littérature canadienne-française un grand nombre d'œuvres remarquables. Plusieurs de ses discours sont des chefs-d'œuvre. M. Chauveau est aussi le fondateur de nos Ecoles normales. Etablies en 1857, ces institutions n'ont cessé de travailler à la gloire et à la prospérité de la province de Québec.

PÉDAGOGIE

LA RÉDACTION A L'ÉCOLE PRIMAIRE

Avant d'aborder l'important sujet de la *rédaction*, je vais me permettre d'indiquer les grandes lignes de l'enseignement du *français* à l'école primaire.

Sans autre préambule, voici comment les maîtres de la pédagogie moderne comprennent cet enseignement :

Les leçons de langue française présentent :

1° *Un enseignement gradué.*—Il fait appel aux connaissances actuelles de l'élève pour l'aider à en acquérir de nouvelles.

2° *Un enseignement varié.*—Les exercices de grammaire, d'orthographe, d'analyse, de phraséologie, de rédaction, doivent être faits simultanément. De là, une variété dans la forme, qui sans nuire à l'unité du but, éveille l'attention de l'élève et maintient l'harmonie entre les diverses parties de l'étude de la langue.

3° *Un enseignement vivant.*—Les questions adressées à l'élève, les réponses qu'elles provoquent de sa part, les explications rectificatives ou complémentaires établissent, entre le maître et l'élève, une communication constante qui met en activité toutes les facultés intellectuelles.

4° *Un enseignement destiné à former les élèves à la rédaction.*—Rédiger convenablement une lettre, un rapport, une description, en se conformant aux lois du langage, tel est le but poursuivi dès les premières leçons.

5° *Un enseignement rationnel.*—Sans négliger la culture de la mémoire, les leçons de la langue française mettent surtout à contribution l'intelligence, le bon sens et la raison de l'élève.

6° *Un enseignement moral.*—Peu d'études autant que celle de la langue permettent de cultiver les facultés morales des élèves ; c'est pourquoi ces leçons offrent un choix d'exemples, de textes et d'exercices propres à développer le sentiment moral et religieux, en même temps que le goût littéraire et les connaissances grammaticales.

Maintenant, abordons la rédaction.

Longtemps on a confondu dans nos écoles primaires l'étude de la langue française avec celle de son orthographe ; dans ces dernières années, on a compris que l'étude de notre langue maternelle est toute autre chose que la connaissance de la manière dont les mots s'écrivent ; que savoir exprimer en français ce qu'on pense de vive voix ou par écrit, sans obscurité, sans ambiguïté pour ceux à qui on s'adresse, constitue surtout l'objet de l'enseignement de la langue maternelle.

Les anciennes méthodes avaient restreint l'étude de la langue à une simple grammaire de mots, qui ne s'occupait que de l'étude des mots, de leur

rôle dans le discours, de leurs modifications diverses, de leur orthographe en un mot. C'était réduire l'enseignement du français à la plus étroite et à la plus aride étude des mots, et stériliser cet unique développement intellectuel. Il est reconnu aujourd'hui que pour rendre l'étude de la langue complète et féconde, tant pour le progrès du langage lui-même, qu'au point de vue du développement des facultés, il faut joindre à l'étude des mots les rapports du langage avec la pensée, c'est-à-dire faire marcher de front la grammaire *des idées* et la grammaire *des mots*. Pour arriver à cette réforme, il a fallu remplacer les livres mécaniques qui arrêtent les progrès des élèves et leur inspirent le dégoût de l'étude, par des *exercices de langue* qui, tout en s'occupant de la forme, excitent la pensée, l'imagination et même la conscience des élèves, et rendent l'enseignement agréable et profitable.

C'est à un humble religieux catholique, le P. Girard, que la langue française doit d'être enseignée de nos jours, en France surtout, d'après la méthode dite maternelle, c'est-à-dire d'après une méthode qui s'occupe d'apprendre à l'enfant non seulement à *parler correctement*, mais avant tout à *penser correctement et promptement*. La méthode du P. Girard a été utilisée par Larousse, Rapet, Wirth et plus récemment par Larive et Fleury, Claude Auger, Platrier, Rotgès, Seignette, etc. Les livres des Frères des Ecoles chrétiennes, ceux de l'Instruction chrétienne et de Saint-Viateur sont aussi conçus dans ce sens.

Ainsi compris, l'enseignement du français, pour être complet, s'occupe du *vocabulaire*, de la *grammaire*, de la *syntaxe* et de la *rédaction* ou *composition*. La valeur des mots, les rapports qui lient les mots, les règles qui président à l'arrangement des mots dans la phrase, enfin l'art de grouper les idées et de ranger les phrases dans un ordre parfait, voilà donc le quadruple objet de l'étude de la langue maternelle.

La rédaction ne constitue pas un exercice isolé, mais elle fait partie inséparablement de l'enseignement régulier de la langue maternelle. A l'aide des devoirs d'invention, on habitue les élèves à trouver les mots qui expriment des idées à leur portée. C'est ici le temps de cultiver chez les enfants les facultés qui se rapportent à l'association des idées à l'abstraction et à la généralisation. La formation des familles de mots, les contraires, les synonymes et les homonymes, voilà autant d'exercices qui concourent à la formation générale du vocabulaire. Lorsqu'on aura éveillé dans l'esprit de l'enfant un grand nombre d'idées propres au milieu où il vit et qu'il sait rendre chacune de ces idées par un mot convenable, c'est le temps d'aborder la *proposition* : de l'idée au jugement le passage est facile. De la proposition on arrive vite à la phrase, puis à la rédaction proprement dite.

Les exercices qui conduisent à la rédaction sont variés. D'abord, on exige peu de l'élève : par exemple, faire entrer dans une phrase dont on a omis un mot le terme convenable ; ajouter aux noms contenus dans la lecture, la dictée ou la copie des adjectifs convenables ; un verbe est donné, lui adjoindre

un sujet et un attribut ou un complément. Un peu plus tard, poser une série de petites questions (sur un sujet donné) auxquelles les élèves doivent répondre oralement, d'abord, puis par écrit ; les rédactions d'après image plaisent aussi beaucoup aux enfants ; une lecture est faite en classe, le maître écrit sur le tableau, sous forme de canevas, les idées principales du morceau ainsi lu, et les élèves rédigent un devoir d'après le plan donné. Plusieurs autres procédés servent également à habituer l'élève à exprimer oralement et par écrit les idées qu'il veut communiquer aux autres. Cette culture de l'idée n'empêche pas l'étude de l'orthographe, qui est rendue plus facile par l'application d'une telle méthode.

C.-J. MAGNAN.

L'ENCYCLIQUE

Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Cyrène, Administrateur du diocèse de Québec, a porté à la connaissance des fidèles l'Encyclique *Affari vos* que Sa Sainteté Léon XIII a eu la bienveillance d'adresser aux Vénérables Archevêques, Evêques et autres Ordinaires de la Confédération Canadienne, le 8 décembre dernier.

Ce document apostolique rappelle à grands traits et avec une clarté admirable les principes éternels qui doivent guider les éducateurs chrétiens. C'est de la pédagogie d'ordre supérieur, et la méthodologie s'efface avec plaisir devant cette parole auguste qui porte aux quatre coins de l'univers la semence de la saine doctrine.

Aucun de nos lecteurs ne sera surpris de ce que je cède l'espace, qui m'était réservé dans cette livraison de *l'Enseignement primaire*, pour permettre à son dévoué et si chrétien rédacteur-propriétaire, de publier en entier la lettre pontificale que tous les catholiques accueillent avec reconnaissance et que Nos Frères séparés recevront, je l'espère, comme un message de paix. Même pour ceux qui ne partagent pas nos croyances, la parole d'un vieillard dont la science, la piété et l'autorité personnelles font l'étonnement de notre siècle, doit être extrêmement respectable et, nous le constatons avec bonheur, cette parole est respectée.

Aux anciens élèves de l'École normale Laval, qui sont dans l'enseignement, je me permets de dire : Etudiez à fond cette Encyclique, nourrissez-vous des principes qui y sont enseignés, et rivalisez de zèle, de courage pour y conformer de plus en plus votre conduite journalière. La société ne peut qu'y gagner.

TH.-G. ROULEAU, ptre.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

Dans notre dernier article nous avons décrit la marche *trop souvent* suivie dans l'enseignement de l'arithmétique aux commençants,—marche qui consiste à faire apprendre par cœur, à l'élève, des choses qui ne disent rien à son intelligence, à lui faire exécuter machinalement des opérations dont il ne se rend pas compte, habitude funeste qu'il emporte ensuite dans la vie et dont il ne lui est pas toujours facile de se défaire. De ce qui précède il ressort :

1^o Que le premier enseignement est le plus important, puisque, règle générale, les habitudes bonnes ou mauvaises contractées pendant ce temps suivront les élèves pendant toute la durée de leur vie.

2^o Que les personnes chargées de donner cette première instruction aux commençants doivent avoir non seulement une science suffisante des sujets à enseigner, mais de plus une connaissance considérable des principes pédagogiques et des méthodes et procédés à employer pour appliquer ces principes d'une manière intelligente. Cette dernière considération est d'une importance capitale, là où les élèves ne fréquentent l'école que pendant l'espace de trois ou quatre ans, et la plupart des enfants se trouvent dans ce cas ; pour eux, la faible quantité de connaissances acquises devrait être compensée par la supériorité des méthodes employées pour les leur faire acquérir,—méthodes qui, cultivant l'intelligence et excitant l'intérêt, développeraient le goût de l'étude chez les élèves et les mettraient en état de continuer, même après avoir quitté l'école pour toujours, l'œuvre de leur instruction. Il faut avouer que fréquemment c'est le contraire qui arrive. Un élève après avoir suivi le cours élémentaire est obligé d'abandonner l'école pour gagner sa vie. Au bout de deux, trois ou quatre ans, de tout ce qu'il avait appris il ne reste rien, ou presque rien. Cela dépend de ce que l'entendement de cet élève n'ayant pas été exercé est resté sans force et ne peut servir à augmenter ses connaissances. Seule sa mémoire a été cultivée, mais cette faculté ne retenant qu'à force de répétitions ce que l'intelligence n'a pas saisi se détend aussitôt que l'élève cesse d'assister aux classes, et la science ainsi acquise est bientôt complètement oubliée.

En énonçant les propositions ci-dessus nous n'ignorons pas que nous heurtons de front les opinions malheureusement trop répandues : que le premier venu a assez de science pour instruire de jeunes enfants,—qu'il suffit de savoir une chose pour pouvoir l'enseigner. Nous osons prétendre que ce sont des opinions erronnées,—que l'instruction primaire ne fera de progrès réels que le jour, où on aura compris que ce sont les commençants, les enfants qui vont à l'école le moins longtemps qui ont le plus besoin de maîtres remarquables par

leur science pédagogique,—que *savoir* et *savoir enseigner* sont des choses bien différentes.

S'il y a un sujet qui demande qu'on s'adresse à l'intelligence d'abord c'est bien l'arithmétique.

Nous allons esquisser en peu de mots comment on développe pédagogiquement chez les enfants l'idée des nombres de un à cent,—comment on leur enseigne à représenter ces nombres,—à les lire,—à les décomposer,—comment s'apprennent les tables d'addition et de soustraction.—Ainsi, nous aurons tracé la marche à suivre pour répondre à ce que demande le programme d'études.

L'école doit être pourvue d'un tableau noir, de craie, etc., d'un boulier compteur.

Les élèves doivent être pourvus d'ardoises et de crayons.

Il faut :

1^o Développer, chez les élèves, une idée nette, exacte de chaque nombre, au moyen d'objets ; leur montrer ensuite le signe ou chiffre qui représente le nombre ;—c'est ce qu'on appelle aller du concret à l'abstrait ;

2^o Faire comprendre d'abord, apprendre ensuite,—au lieu de faire apprendre d'abord et se fier au temps pour faire comprendre ;

3^o Si vous employez des moniteurs, exiger qu'ils se bornent exactement à leur rôle de répétiteurs, de surveillants des élèves pendant que ces derniers sont occupés aux tâches que vous leur avez imposées,—qu'ils ne fassent pas voir du nouveau et qu'ils suivent vos méthodes ou procédés avec les jeunes élèves. Le meilleur moyen d'obtenir d'eux qu'ils suivent vos méthodes c'est de les avoir avec vous pendant que vous faites la classe aux élèves que vous avez intention de leur confier ;

4^o Parler peu, faire beaucoup parler les élèves.

LES NOMBRES **un** ET **deux**. LES CHIFFRES **1** ET **2**

1^o Dites aux élèves : faites un point sur vos ardoises. Examinez les ardoises. Faites faire un point sur le tableau. *Faites effacer ensuite le point sur le tableau et sur les ardoises.*

2^o Dites : faites sur vos ardoises deux points.—Examinez les ardoises. Faites faire deux points sur le tableau. Faites effacer les points sur le tableau et sur les ardoises.

(Note. Dans les explications qui suivent, la lettre *p* est employée au lieu de *points* ou *point* ; Q., signifie question ; R., réponse. En interrogeant formulez la question d'abord,—ensuite nommez l'élève qui doit répondre).

Faites sur le tableau ●. Q. Combien ? R. Un p.—A côté faites encore un p., alors vous aurez ● ●. Q. Combien ? R. Deux p. Q. Combien faut-il ajouter de p. à un p. pour avoir deux p. ? R. Un p.—Montrant le premier p., puis le deuxième, dites en même temps : Un point et un point font combien de points ? Deux p.

Montrant vous-même le premier p., puis le deuxième, puis ÷ les deux p.

ensemble, faites dire par tous les élèves simultanément : Un p. et un p. font deux p.

Montrez les deux p. Q. Combien ? R. Deux. Effacez un p. Q. Combien ai-je effacé de p. ? R. Un. Q. Combien en reste-t-il ? R. Un. Q. Combien faut-il ôter de points de deux p. pour qu'il n'en reste qu'un ? R. Un. Faites dire par tous les élèves simultanément : Un p. de deux p., il reste un p.

Faites un p. à la place du p. effacé. Q. Combien de p. maintenant ? R. Deux.

Effacez les deux p. Q. Combien de p. ai-je effacés ? R. Deux. Q. Combien en reste-t-il ? R. Il n'en reste pas. Q. Combien faut-il ôter de points de deux p. pour qu'il n'en reste pas ? R. Deux. Faites dire par tous les élèves simultanément : Deux p. de deux p., il ne reste pas de p.

Q. Les pommes se vendent un centin chacune, vous avez un centin, combien pouvez-vous acheter de pommes avec votre centin ? R. Une pomme.

Q. Les pommes se vendent un centin chacune, vous avez deux centins, combien de pommes pouvez-vous acheter avec vos deux centins ? R. Deux.

Q. Les pommes se vendent deux centins chacune ; vous avez deux centins, combien de pommes pouvez-vous acheter avec vos deux centins ? R. Une.....

Faites sur le tableau ●. Q. Combien ? R. Un p. Expliquez que le signe qui représente un est ceci 1. Ce signe est appelé chiffre. Le chiffre 1. Faites sur le tableau un □ carré. Q. Combien de carrés ? R. Un.—Dites le signe qui représente un est 1. Ce signe est appelé chiffre. Le chiffre 1.

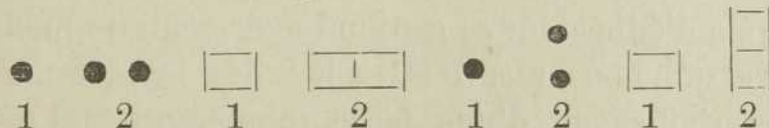
Q. Combien avez-vous de nez ? R. Un.—Le signe qui représente un est 1. Le chiffre 1. Q. Combien avez-vous de mentons ? R. Un. Le signe qui représente un est 1. Le chiffre 1.

Faites sur le tableau ● ● Q. Combien ? R. Deux.—Dites le signe qui représente deux est ceci 2. Ce signe est appelé chiffre, le chiffre 2.

Faites sur le tableau □ □. Combien de carrés ? Deux.—Dites le signe qui représente deux est 2, le chiffre 2.

Q. Combien avez-vous de mains ? R. Deux.—Le signe qui représente deux est 2. Q. Combien avez-vous de pouces ? Deux.—Le signe qui représente deux est 2. Le chiffre 2. Q. Combien avez-vous appris de chiffres dans cette leçon ? Deux.—Quels sont ces chiffres ? R. Les chiffres 1 et 2.

Mettez sur le tableau l'exemple suivant :



Dites aux élèves de le copier sur leurs ardoises autant de fois que vous le jugerez convenable et qu'ils auront à vous présenter ce travail à la leçon suivante.

J. AHERN.

(à suivre)

LES DÉFAUTS DE L'ENFANT

“ L'enfant qui vient de naître n'est pas bon, mais il pourra le devenir, s'il est élevé ”. C'est ainsi que parlait Platon. La sagesse antique n'a pas eu le privilège de plaire au dix-huitième siècle, et Rousseau, réformant les vieilles idées, mettant de côté la révélation, trouva que l'homme était naturellement bon ; s'il devient mauvais, prenez-vous en à la société !—L'auteur d'*Emile* a formulé tant de sophismes que l'on finit par ne plus être surpris d'en découvrir quelque nouveau. Ce qui surprend davantage, c'est de trouver des professeurs qui pratiquement admettent la théorie de Jean-Jacques.— Aimer les enfants, cela se conçoit, quand ils sont aimables ; mais en réalité que trouve-t-on ? N'est-il pas permis de devenir misanthrope au seul commerce de l'enfance ? Plus tard l'orgueil aidera le jeune homme à cacher ses défauts, mais dans les premières années, tous les vices se produisent au grand jour : c'est l'égoïsme, la colère, la paresse, la jalousie, l'ingratitude, pour n'en citer que quelques-uns. Ces professeurs trop tôt désabusés s'attachent aux enfants naturellement bons ou qui paraissent tels, car le péché originel se retrouve toujours : quant à ceux qui ont le malheur de ne pas être parmi ces privilégiés à la conduite irréprochable, on leur fera bien sentir par tous les moyens, qu'ils sont à charge et que leurs vilains défauts inspirent le dégoût le plus complet.

A-t-on raison d'agir de la sorte ? Peut-on légitimer cet étonnement ? En aucune façon. L'enfant possède dans sa petite personne les germes de tous les défauts, et alors pourquoi être surpris quand nous les découvrons ? Je ne viens pas défendre le mal, mais je plaide en faveur de celui qui en est atteint. Au nom de l'amour que Notre-Seigneur a pour l'enfant nous devons chérir ce petit être : aujourd'hui je viens vous dire ayez pitié de ce malade qui vous est confié. N'est-ce pas un spectacle attristant que celui d'un enfant que la souffrance physique torture dès son entrée dans le monde : il pleure, et son intelligence encore obscurcie semble vouloir comprendre ce qui peut déjà changer sa vie en martyr. Si les souffrances physiques d'un être qui nous est étranger nous émeuvent au point de nous tirer des larmes, pourquoi ne pas compatir à ce mal bien plus terrible qui s'attaque à l'âme de l'enfant ? D'autant plus que cet enfant n'est pas pour nous un étranger : il nous est confié, et notre rôle d'éducateur se confond avec celui de médecin. C'est une âme déjà meurtrie que nous recevons. Cherchez les défauts qui se cachent plus ou moins ou s'affirment d'une façon inquiétante, tel est votre devoir : mais au lieu de vous détourner avec mépris ou d'apporter un remède violent qui ne fera qu'aviver la plaie, traitez ce malade avec compassion et discernement. Que la pitié soit le premier sentiment de votre cœur, que la charité vous guide dans le choix des remèdes. Comme le médecin, il vous faudra parfois apporter un traitement pénible pour le patient ; dans ce cas ne cherchez que le bien de ceux que vous soignez. Il faudra, à certains jours, patienter

et attendre avant de remédier au mal, que ce ne soit pas la faiblesse qui vous guide.

Ne demandez pas non plus des guérisons radicales et immédiates. Vous convenez que l'enfant a tous les défauts, n'exigez donc pas de lui qu'il les combattent tous à la fois. Ces défauts, me direz-vous, ont déjà fait contracter des habitudes tyranniques : raison de plus pour patienter et laisser à l'enfant le temps de se guérir. Mais il n'apporte aucune bonne volonté, ses résolutions ne durent pas : il y a des poussées vers le bien, il n'y a pas d'efforts continus. Oubliez-vous que vous êtes placé près de l'enfant pour le soutenir, l'aider dans cette lutte, beaucoup plus que pour lui apprendre à lire ?

Si nous pensions plus souvent à ces vérités si simples, nous éviterions ces jugements parfaitement naïfs, qui nous paraissent excuser notre mauvaise humeur ou notre découragement et qui réellement ne font que nous condamner.

A. NUNESVAIS, ptre.

LE BILL D'ÉDUCATION

Le projet de loi d'éducation soumis aux Chambres, le 14 décembre dernier, adopté par l'Assemblée législative, a été repoussé par le Conseil législatif. Cette mesure a donné lieu à un intéressant débat auquel ont pris part MM. Robidoux, Flynn, Marchand, Pelletier, Robitaille, Nantel, Duffy, Hackett, McCorkill, Atwater, Leblanc, Dechène, Bouffard, Tellier, etc. Au Conseil législatif, la discussion a eu lieu entre les honorables MM. Archambeault, Chapais, Ouimet et Turner.

Il n'y a donc rien de changer dans notre système scolaire.

LE DESSIN A L'ÉCOLE PRIMAIRE

“ Réorganisons-le.”

Donc, à l'école de tous, le dessin sera *éducatif* et *industriel* (1), ou il ne sera pas.

Donc, il sera orienté par un Programme officiel *très détaillé* ou il ne sera pas.

Donc, il sera enseigné par un Personnel *compétent* ou il ne sera pas.

Donc, il sera *effectivement* sanctionné ou il ne sera pas.

Quatre conditions “ *sine qua non* ”.

(1) Industriel *de fait*, et pas seulement de nom.

Nous avons vu, le mois dernier, comment le dessin pouvait être rendu éducatif et industriel ; nous avons tracé les grandes lignes d'un programme propre à le diriger dans la voie correcte : disons aujourd'hui les moyens les plus efficaces de préparer le personnel à cet enseignement, et de le sanctionner.

PRÉPARATION DU PERSONNEL

Il serait oiseux de rechercher *qui* doit enseigner le dessin à l'école de tous. C'est évidemment—99 fois sur 100—le personnel ordinaire : la saine pédagogie, sans parler du budget, n'en veut point d'autre.

Sans doute, il peut arriver que dans certaines grandes écoles, les services d'un professeur spécial—*surtout si ce spécialiste est doublé d'un pédagogue* (1)—soient reconnus très avantageux, mais ce n'est là qu'une exception qui confirme la règle.

Ce personnel, dira-t-on, ne connaît point le dessin, et “ on ne peut donner ce qu'on n'a pas ” : d'accord. Alors, montrons-le-lui. Préparons-le au nouvel enseignement comme nous l'avons préparé aux autres. Faisons pour le dessin ce que nous avons fait pour la langue maternelle, pour l'arithmétique, etc. Pourquoi pas, puisque le dessin doit être enseigné au même titre que la lecture et l'écriture ?

Est-ce donc impossible, que jusqu'à présent rien encore n'ait été tenté dans ce sens ? Je ne le crois pas. Je suis convaincu au contraire, que des **Conférences** commentant le Programme et expliquant ses exercices, accompagnées de **Leçons pratiques de dessin**, données par des hommes compétents, rencontreraient partout des bonnes volontés expectantes, unies souvent à des capacités qui ne demandent qu'à être dirigées, encouragées et soutenues pour produire les meilleurs résultats.

Et ce qui me confirme dans cette opinion, ce sont les succès obtenus de cette façon, dans d'autres pays—en Belgique et en France, par exemple—qui ont eu précisément les mêmes obstacles à surmonter.

Qu'on me permette à ce sujet, afin de montrer comment ces Conférences et ces Leçons de dessin pourraient être organisées, de reproduire une page du “ *Rapport sur l'organisation et le fonctionnement de l'Enseignement du dessin dans les écoles primaires d'Europe* ”, que j'ai eu l'honneur, en 1892, de présenter au Gouvernement, à la suite d'une mission d'études qu'il m'avait confiée :

“ Il va de soi que des résultats aussi généraux, une unité de travail aussi grande supposent chez les Instituteurs, sinon des talents spéciaux remarqua-

(1) Il ne suffit plus aujourd'hui d'avoir exposé au “ Salon ” pour se voir confier une classe de dessin ; on exige surtout des professeurs qu'ils donnent la preuve de leurs *capacités pédagogiques*, et l'on pense que ce n'est pas assez même d'un grand talent d'exécution pour savoir enseigner.—E. Guillaume et J. Pillet : “ *L'enseignement du dessin* ”.

bles—ce qui n'est point du tout indispensable aux degrés primaires — au moins une compréhension suffisante de l'*esprit* des programmes, une certaine familiarité avec la méthodologie spéciale du dessin.

Nous allons dire comment on s'y est pris pour mettre au fait du nouvel enseignement les anciens titulaires que leurs études antérieures n'y avaient pas préparés :

1^o—Des sessions normales, genre "*summer's schools*", eurent lieu, plusieurs années de suite, dans différentes villes de la France.

Elles duraient 8 à 10 jours, étaient sous la direction immédiate des Inspecteurs et présidées par l'un d'eux. Leur programme comprenait des conférences sur différents points de l'enseignement, et des exercices de dessin suivis de corrections faites en public, par les assistants ; ces corrections étaient sanctionnées par un jugement que rendait un jury constitué par la réunion d'un certain nombre d'entre eux.

" Les résultats de ces différentes sessions normales ", nous dit M. Pillet, Inspecteur du dessin, " furent considérables. L'un des plus importants fut de préciser certains points des programmes qui, pour tout le monde, présentaient encore, sinon de l'obscurité, du moins de l'indétermination. Le niveau des examens en fut presque immédiatement élevé. Les inspecteurs ainsi réunis, chaque année, dans ces sortes d'assises de l'enseignement du dessin, échangeaient leurs idées. Appelés à apprécier, chaque jour, les résultats des séances qui avaient eu lieu dans la journée, ils discutèrent et tranchèrent définitivement les questions de méthode que le plus léger incident suffisait souvent à soulever ; ils se mirent en contact immédiat avec les professeurs de leurs circonscriptions et mirent les professeurs en communication les uns avec les autres ".

Les frais de voyage et de séjour étaient payés par le Gouvernement.

2^o—Dans tous les Départements, les Inspecteurs instituèrent des " cours du jeudi ", dirigés par les Professeurs de dessin des collèges ou des écoles normales, et ils convièrent à ces cours les Instituteurs et les Institutrices des environs.

" En général ", nous dit encore M. Pillet, " chaque séance se divisait en deux parties : dans la première, on faisait dessiner les assistants ; dans la seconde on leur expliquait la méthode, on leur indiquait le sujet des leçons qu'ils feraient bien de donner à leurs élèves durant la semaine qui allait suivre, et l'on corrigeait les dessins qu'ils apportaient et qui avaient été exécutés dans la semaine qui venait de s'écouler " (1).

3^o—Enfin, les Inspecteurs du dessin et d'autres personnes compétentes publièrent sans relâche, dans les journaux pédagogiques, des articles fort bien faits sur l'application des programmes ; les autorités ouvrirent des concours entre les Instituteurs, et bien souvent la question de l'enseignement du dessin fit l'objet de conférences ou de mémoires.

(1) Dans la plupart des pays européens, on a organisé de semblables réunions qui, partout, ont un grand caractère d'utilité, et donnent d'excellents résultats. Nous nous rappellerons toujours celles auxquelles nous avons assisté à Bruxelles sur l'enseignement du dessin, des travaux manuels et des travaux ménagers.

Quoi de surprenant qu'ainsi préparés, guidés, encouragés, les Instituteurs et les Institutrices français obtiennent, aujourd'hui, des résultats si remarquablement féconds et si généraux" !

Inutile de poursuivre : je viens d'indiquer plus de moyens qu'il n'en faut pour résoudre le problème qui nous occupe. Appliquons-en seulement la moitié—en les modifiant si besoin est—à la préparation de notre personnel, et bientôt, n'en doutons pas, ici comme là-bas, l'enseignement du dessin se métamorphosera.

SANCTIONS

Ce n'est point encore assez qu'un Programme et un Personnel. Il faut de plus à l'enseignement du dessin une *sanction* efficace : toute loi, tout règlement n'ayant d'effet général et certain que par là.

Les sanctions suprêmes de l'enseignement sont les examens et les concours : partout où ils ont été négligés, on a vu le niveau des études baisser d'une façon alarmante, et chacun sait, au contraire, l'émulation salutaire qu'ils provoquent.

Aussi, est-il essentiel qu'à l'avenir on exige, SERIEUSEMENT, des candidats aux brevets de capacité et d'inspection, une connaissance suffisante de l'ESPRIT et des exercices du Programme de dessin : connaissance sans laquelle ils ne pourraient plus tard, ni appliquer ce Programme, ni en surveiller sciemment la réalisation.

Mais les brevets de capacité n'atteignent qu'un nombre limité d'élèves : ceux qui sont arrivés à la fin de la scolarité, et qui constituent, pour ainsi dire, l'élite de nos écoles.

Ils ne suffisent donc pas pour contrôler l'enseignement *intime* à ses divers degrés : élémentaire, modèle et académique.

Or ce dernier contrôle est de toute première nécessité, non-seulement pour stimuler le zèle et les efforts des maîtres et des élèves, mais encore pour empêcher les *déviations* possibles. Aussi ne devrait-on, sous aucun prétexte, le négliger. D'autant moins qu'il n'exigerait aucune dépense supplémentaire, aucune perte de temps pour personne, et de plus qu'il n'admettrait aucun subterfuge, aucun faux-fuyant.

Il suffirait, par exemple, de faire exécuter —sur feuille d'un format unique, par les élèves des mêmes divisions de toutes les écoles, dans un temps limité, et sous la surveillance directe des Inspecteurs,—un certain nombre d'exercices, indiqués à l'avance par le Département de l'Instruction publique, *d'après les paragraphes du Programme correspondant aux divisions scolaires visées.*

Ces feuilles, classées séance tenante par les titulaires de chaque école, seraient envoyées—annotées ou non—au Département de l'Instruction publique, par les Inspecteurs, en même temps que leur rapport annuel, dont elles seraient une annexe.

De la sorte, ce Département connaîtrait exactement l'état général de l'enseignement du dessin dans la Province ou dans telle école particulière, et pourrait baser sa conduite ultérieure sur ces documents irrécusables.

Et comme à chaque tournée, *une division seulement*—tantôt une, tantôt une autre—serait ainsi appelée à justifier de ses études, l'Inspecteur, tout en examinant les autres divisions, pourrait sans perte de temps, surveiller ces sortes de concours.

Je n'ai point à redire la direction nécessairement correcte, l'influence salubre, l'intensité de travail et les avantages qui résulteraient de l'adoption ferme et soutenue de mesures analogues à celles que je viens de préconiser.

Quoi qu'il arrive, si l'étude que je termine aujourd'hui peut être de quelque utilité aux nombreux confrères qui me l'ont demandée, et si de quelque façon, elle peut contribuer à résoudre enfin dans notre Province, ce problème de vulgarisation du dessin qui, de nos jours, intéresse à un si haut degré l'éducation pratique du peuple et la prospérité industrielle des États, je n'aurai point perdu mon temps.

CHS-A. LEFÈVRE.

P.-S.—Nombre de correspondants me demandent force détails techniques sur l'enseignement du dessin. A mon grand regret, je me vois dans l'impossibilité de les satisfaire présentement, vu qu'aucun programme n'oriente encore cet enseignement, et que par suite, je risquerais fort de "frapper à côté". D'ailleurs, notre rôle n'est pas de devancer, mais de seconder. Sachons attendre.

J'ai tout lieu de croire par la lecture du dernier "Rapport de M. le Surintendant de l'Instruction publique", que cette attente ne sera pas longue.

Souhaitons que les suggestions que contient ce Rapport (1) prennent sans retard forme tangible : je pourrai alors me mettre tout à la disposition des trop aimables confrères qui m'honorent de leur confiance.

Pour le moment, je ne puis que les renvoyer à mon article du mois dernier, lequel résume la méthode d'enseignement du dessin à l'École normale Laval.

C.-A. L.

(1) Extraits du Rapport de M. le Surintendant de l'Instruction publique pour 1896-1897 :

"Si l'on veut faire sérieusement enseigner le dessin dans nos écoles élémentaires, il importe que des programmes soient rédigés par des hommes compétents, afin de donner à cet enseignement une orientation bien définie. On ne saurait donc adopter trop tôt les mesures propres à atteindre le but désiré".

"Cette branche de l'enseignement public est celle qui a été le moins justement appréciée et la plus négligée ; et elles sont rares les institutrices capables d'enseigner le dessin aux enfants. Mais pour atteindre l'élève et lui apprendre à dessiner il faudra procéder d'abord à la préparation du personnel enseignant et le mettre au fait des méthodes les plus perfectionnées : celles qui ont cours maintenant en Belgique, en France et ailleurs".

LES INSTITUTEURS A LA CHAMBRE

Il y a un an, nous citions dans l'*Enseignement primaire* les éloquentes paroles que le premier ministre d'alors, M. Flynn, adressait à l'Assemblée législative en faveur des instituteurs. Cette année, nous avons à enregistrer avec non moins de bonheur les déclarations importantes que l'honorable secrétaire de la province, M. Robidoux, a faites au sujet des éducateurs de la jeunesse :

“ S'il est une classe qui mérite la sollicitude des gouvernements, c'est bien celle-là, et dans aucun pays plus que le nôtre. Quelle carrière ingrate que celle d'instituteurs. Sacrifier obscurément sa vie, prendre pour dot les fatigues et les déboires, c'est le sort de l'instituteur, et pourtant son œuvre est grande. Nous lui confions ce que nous avons de plus cher au monde, nos enfants, et nous lui disons : de cet enfant, faites un homme ; nous vous donnons une faiblesse, rendez-nous une force ; nous vous donnons une âme, dans cette âme semez la vertu ; nous vous confions nos familles, de ces familles faites-nous une grande nation. Afin de les encourager dans ce que j'appellerais volontiers leur apostolat, nous voulons, chaque année, et la chose est commencée déjà, récompenser ceux des instituteurs qui, par leur travail et par leur dévouement à la cause de l'instruction, auront dépassé les autres, et qui auront fait faire aux enfants les plus grands progrès”.—(Extrait du discours prononcé par l'honorable M. Robidoux, lors de la seconde lecture du *Bill* d'éducation).

Les instituteurs et les institutrices apprendront avec plaisir que les *primes* créées l'année dernière seront, non seulement continuées, mais augmentées. Espérons que dans un avenir prochain vingt-cinq pour cent de ceux qui enseignent recevront une aide directe de l'Etat.

Les instituteurs ont eu aussi de valeureux champions dans les honorables MM. Marchand, Duffy, Leblanc et Pelletier.

Mais celui à qui l'*Enseignement primaire* doit une reconnaissance toute particulière, c'est M. A. Robitaille, député de Québec-Centre, qui a bien voulu, *proprio motu*, faire en pleine Chambre l'éloge de notre revue, de ses collaborateurs et de son directeur. Le distingué député de Québec-Centre a démontré tout le bien qu'une revue comme l'*Enseignement primaire* peut produire au sein de la famille enseignante.

LA VOIX DU PAPE

Léon XIII vient de porter un jugement définitif sur la question des écoles du Manitoba. Nous publions ce document dans son entier. Il comprend trois points principaux :

- 1° Principes de l'Eglise catholique en matière d'éducation ;
- 2° Appréciation de tous les événements qui se rapportent à la question scolaire du Manitoba, depuis la loi de 1890 jusqu'à ce jour ;
- 3° Devoir des catholiques et de tous les citoyens relativement à cette question, pour l'avenir.

Il ne nous appartient pas, croyons-nous, de commenter la décision du Souverain Pontife. Voilà pourquoi nous nous contentons de répéter avec S. G. Mgr l'archevêque

de Cyrène : "Ce que nous désirons, c'est le triomphe d'une cause sacrée et non le triomphe d'un parti. Et ce triomphe nous avons l'espérance que tous les hommes de cœur, tous les amis de la justice et de la liberté nous aideront à l'obtenir. Il ne s'agit pas de revenir sur un malheureux passé ; c'est l'heure de la réparation complète, entière, que nous attendons, et c'est cette heure que toutes les sympathies, tous les nobles courages, toutes les vaillances généreuses doivent s'efforcer de hâter. Que les hommes publics s'unissent donc et recourent aux moyens que la sagesse et le patriotisme leur inspireront pour mettre fin au violent état de choses dont nous souffrons tous."

Dans la prochaine livraison de *l'Enseignement primaire* nous publierons la lettre pastorale de S. G. Mgr. Bégin, promulguant l'Encyclique.

C.-J. M.

Lettre encyclique de Notre Très Saint-Père Léon XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

Aux Archevêques, aux Evêques et aux autres Ordinaires de la Confédération Canadienne, en paix et en communion avec le Siège Apostolique.

A nos Vénérables Frères, les Archevêques, les Evêques et les autres Ordinaires de la Confédération canadienne, en paix et en communion avec le Siège Apostolique.

LÉON XIII, PAPE

Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

En vous adressant aujourd'hui la parole,—et nous le faisons d'un cœur tout aimant— Notre pensée se porte d'elle-même à ces rapports de mutuelle bienveillance, à ces échanges de bons offices qui ont régné de tout temps entre le Siège Apostolique et le peuple canadien.



A côté de votre berceau même on trouve l'Eglise et sa charité. Et depuis qu'elle vous a accueillis dans son sein, elle n'a cessé de vous tenir étroitement embrassés, et de vous prodiguer ses bienfaits. Si cet homme d'immortelle mémoire, qui fut François de Laval Montmorency, put accomplir les œuvres de si haute vertu, et si fécondes pour votre pays, dont furent témoins vos ancêtres ce fut assurément appuyé sur l'autorité et sur la faveur des Pontifes romains. Ce ne fut pas non plus à d'autre source que prirent origine et que puisèrent leur garantie de succès, les œuvres des évêques subséquents, personnages de si éclatants mérites. De même encore, pour remonter à la période la plus reculée, c'est bien sous l'inspiration et à l'initiative du Siège Apostolique que de généreuses cohortes de missionnaires apprirent la route de votre pays, pour lui apporter, avec la lumière de l'Evangile, une culture plus élevées et les premiers germes de la civilisation. Et ce sont ces germes qui, fécondés encore par eux au prix de longs et patients labeurs, ont mis le peuple Canadien au niveau des plus policés et des plus glorieux, et ont fait de lui, quoique venu tardivement, leur émule.

Toutes ces choses Nous sont de fort agréable souvenir : d'autant plus qu'il en reste des fruits sous Nos yeux et de non médiocre importance. Le plus considérable de tous assuré-

ment, c'est parmi les multitudes catholiques un amour et un zèle ardent pour notre sainte religion, pour cette religion que vos ancêtres, venus providentiellement d'abord et surtout de la France puis de l'Irlande, et d'ailleurs encore dans la suite, professèrent scrupuleusement, et transmirent à leur postérité comme un dépôt inviolable. Mais si leurs fils conservent fidèlement ce précieux héritage, il Nous est facile de comprendre quelle grande part de louange en revient à votre vigilance et à votre activité, Vénérables Frères, quelle grande part aussi au zèle de votre clergé; tous, en effet, d'une seule âme, vous travaillez assidûment à la conservation et au progrès de la foi catholique, et—il faut rendre cet hommage à la vérité,—sans rencontrer ni défaveur ni entrave dans les lois de l'empire britannique. Aussi, lorsque mus par la considération de vos communs mérites, Nous conférâmes, il y a quelques années, à l'Archevêque de Québec l'honneur de la pourpre romaine, Nous eûmes en vue non seulement de relever ses vertus personnelles, mais encore de rendre un solennel hommage à la piété de tous vos catholiques. Pour ce qui touche à l'éducation de la jeunesse, sur quoi reposent les meilleures espérances de la société religieuse et civile, le Siège Apostolique n'a jamais cessé de s'en occuper de concert avec vous et avec vos prédécesseurs; c'est ainsi qu'ont été fondées en grand nombre dans votre pays des institutions destinées à la formation morale et scientifique de la jeunesse, institutions qui sont si florissantes sous la garde et la protection de l'Eglise. En ce genre, l'Université de Québec, ornée de tous les titres, et gratifiée de tous les droits qu'a coutume de conférer l'autorité apostolique occupe une place d'honneur, et prouve suffisamment que le Saint-Siège n'a pas de plus grande préoccupation ni de désir plus ardent que la formation d'une jeunesse aussi distinguée par sa culture intellectuelle que recommandable par ses vertus.

Aussi est-ce avec une extrême sollicitude—il vous est facile de le comprendre—que Nous avons suivi les événements fâcheux qui ont marqué en ces derniers temps, l'histoire de l'éducation catholique au Manitoba. C'est notre volonté—et cette volonté Nous est un devoir,—de tendre à obtenir et d'obtenir effectivement, par tous les moyens et tous les efforts en Notre pouvoir, que nulle atteinte ne soit portée à la religion parmi tant de milliers d'âmes dont le salut Nous a été spécialement confié, dans une région surtout qui doit à l'Eglise d'avoir été initiés à la doctrine chrétienne et aux premiers rudiments de la civilisation. Et comme beaucoup attendaient que Nous Nous prononcions sur la question, et demandaient que nous leur tracions une ligne de conduite et la marche à suivre, il Nous a plus de ne rien statuer à ce sujet, avant que notre Délégué Apostolique fut allé sur place. Chargé de procéder à un examen sérieux de la situation et de Nous faire une relation sur l'état des choses, il a rempli fidèlement et avec zèle le mandat que Nous lui avons confié.

La question qui s'agite est assurément d'une très haute importance et d'une gravité exceptionnelle. Nous voulons parler des décisions prises, il y a sept ans, au sujet des écoles, par le Parlement du Manitoba. L'acte d'union à la Confédération canadienne avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des écoles publiques, selon les prescriptions de leur conscience. Or, ce droit, le Parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. Car il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou la combattent positivement; à des écoles où sa doctrine est méprisée, et ses principes fondamentaux répudiés. Que si l'Eglise l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui trop souvent d'ailleurs, sont reconnues insuffisantes pour parer au danger. Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde Dieu et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur.

Vous êtes loin d'ignorer. Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamné par l'Eglise, parce qu'il ne se peut trouver rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la foi, et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux-là mêmes qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste: savoir que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il faut les nourrir pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes: leur formation doit résulter des principes qui, gravés au fond de leur conscience, s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace: attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu; à Dieu qui commande, qui défend, et qui appose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi,

vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base.

Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique ; et c'est pourquoi en fait de doctrines, de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique. La justice et la raison exigent donc que nos élèves trouvent dans les écoles, non seulement l'instruction scientifique, mais encore des connaissances morales en harmonie, comme Nous l'avons dit, avec les principes de leur religion, connaissances sans lesquelles, loin d'être fructueuse, aucune éducation ne saurait être qu'absolument funeste. De là la nécessité d'avoir des maîtres catholiques, des livres de lectures et d'enseignement approuvés par les évêques, et d'avoir la liberté d'organiser l'école de façon que l'enseignement y soit en plein d'accord avec la foi catholique, ainsi qu'avec tous les devoirs qui en découlent. Au reste, de voir dans quelles institutions seront élevés les enfants, quels maîtres seront appelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un droit inhérent à la puissance paternelle. Quand donc les catholiques demandent,—et c'est leur devoir de le demander et de le revendiquer,—que l'enseignement des maîtres concorde avec la religion de leurs enfants, ils usent de leur droit. Et il ne se pourrait rien de plus injuste que de les mettre dans l'alternative, ou de laisser leurs enfants croître dans l'ignorance, ou de les jeter dans un milieu qui constitue un danger manifeste pour les intérêts suprêmes de leurs âmes.

Ces principes de jugement et de conduite, qui reposent sur la vérité et la justice, et qui sont la sauvegarde des intérêts publics autant que privés, il n'est pas permis de les révoquer en doute, ni de les abandonner en aucune façon. Aussi, lorsque la nouvelle loi vint frapper l'éducation catholique dans la province du Manitoba, était-il de votre devoir, Vénérables Frères, de protester ouvertement contre l'injustice et contre le coup qui lui était porté ; et la manière dont vous avez rempli ce devoir a été une preuve de votre commune vigilance, et d'un zèle vraiment digne d'évêques. Et, bien que sur ce point chacun de vous trouve une approbation suffisante dans le témoignage de sa conscience, sachez néanmoins que Nous y ajoutons Notre assentiment et Notre approbation. Car elles sont sacrées, ces choses que vous avez cherché et que vous cherchez encore à protéger et à défendre.

Du reste, les inconvénients de la loi en question, avertissaient par eux-mêmes, que pour trouver au mal un adoucissement opportun, il était besoin d'une entente parfaite. Telle était la cause des catholiques, que tous les citoyens droits et honnêtes, sans distinction de partis, eussent dû se concerter et s'associer étroitement pour s'en faire les défenseurs. Au grand détriment de cette même cause, c'est le contraire qui est arrivé. Ce qui est plus déplorable encore, c'est que les catholiques canadiens eux-mêmes, n'aient pas su se concerter pour défendre des intérêts qui importent à si haut point au bien commun, et dont la grandeur et la gravité devaient imposer silence aux intérêts des partis politiques, qui sont d'ordre bien inférieur.

Nous n'ignorons pas qu'il a été fait quelque chose pour amender la loi. Les hommes qui sont à la tête du gouvernement fédéral et du gouvernement de la province ont déjà pris certaines décisions en vue de diminuer les griefs, d'ailleurs si légitimes, des catholiques du Manitoba. Nous n'avons aucune raison de douter qu'elles n'aient été inspirées par l'amour de l'équité et par une intention louable. Nous ne pouvons toutefois dissimuler la vérité : la loi que l'on a faite, dans le but de réparation, est défectueuse, imparfaite, insuffisante. C'est beaucoup plus que les catholiques demandent et qu'ils ont, personne n'en doute, le droit de demander. En outre, ces tempéraments mêmes que l'on a imaginés ont aussi ce défaut que, par des changements de circonstance locales, ils peuvent facilement manquer leur effet pratique. Pour tout dire en un mot, il n'a pas encore été suffisamment pourvu aux droits des catholiques et à l'éducation de nos enfants au Manitoba. Or, tout demande dans cette question, et en conformité avec la justice, que l'on y pourvoie pleinement, c'est-à-dire que l'on mette à couvert et en sûreté les principes immuables et sacrés que Nous avons touchés plus haut. C'est à quoi l'on doit viser, c'est le but que l'on doit poursuivre avec zèle et avec prudence. Or, à cela rien de plus contraire que la discorde : il y faut absolument l'union des esprits et l'harmonie de l'action. Toutefois comme le but que l'on s'est proposé d'atteindre, et que l'on doit atteindre en effet, n'impose pas une ligne de conduite déterminée et exclusive, mais en admet au contraire plusieurs, comme il arrive d'ordinaire, en ces sortes de choses, il s'ensuit qu'il peut y avoir sur la marche à suivre, une certaine multiplicité d'opinions également bonnes et plausibles. Que nul donc ne perde de vue les règles de la modération, de la douceur et de la charité fraternelle, que nul n'oublie le respect qu'il doit à autrui ; mais que tous pèsent mûrement ce qu'exigent les circonstances, déterminent ce qu'il y a de mieux à faire et le fassent, dans une entente toute cordiale, et non sans avoir pris votre conseil.

Pour ce qui regarde en particulier les catholiques du Manitoba, Nous avons confiance

que, Dieu aidant, ils arriveront un jour à obtenir pleine satisfaction. Cette confiance s'appuie surtout sur la bonté de leur cause, ensuite sur l'équité et la sagesse de ceux qui tiennent en main le gouvernement de la chose publique, et enfin sur le bon vouloir de tous les hommes droits du Canada. En attendant, et jusqu'à ce qu'il leur soit donné de faire triompher toutes leurs revendications, qu'ils ne refusent pas des satisfactions partielles. C'est pourquoi, partout où la loi, où le fait, où les bonnes dispositions des personnes leur offrent quelques moyens d'atténuer le mal et d'en éloigner davantage les dangers, il convient tout à fait, et il est utile qu'ils en usent, et qu'ils en tirent le meilleur parti possible. Partout, au contraire, où le mal n'aurait pas d'autre remède, Nous les exhortons et les conjurons d'y obvier par un redoublement de généreuse libéralité. Ils ne pourront rien faire qui leur soit plus salubre à eux-mêmes, ni qui soit plus favorable à la prospérité de leur pays, que de contribuer au maintien de leurs écoles dans toute la mesure de leurs ressources.

Il est un autre point qui appelle encore vos communes sollicitudes. C'est que par votre autorité, et avec le concours de ceux qui dirigent les établissements d'éducation, on élabore avec soin et sagesse tout le programme des études, et que l'on prenne surtout garde de n'admettre aux fonctions de l'enseignement, que des hommes abondamment pourvus de toutes les qualités qu'elles comportent, naturelles et acquises. Il convient en effet, que les écoles catholiques puissent rivaliser avec les plus florissantes, par la bonté des méthodes de formation et par l'éclat de l'enseignement. Au point de vue de la culture intellectuelle et du progrès de la civilisation on ne peut que trouver beau et noble le dessin conçu par les provinces canadiennes de développer l'instruction publique et d'en élever de plus en plus le niveau, et d'en faire ainsi une chose toujours plus haute et plus parfaite. Or, nul genre d'étude, nul progrès du savoir humain qui ne puisse si pleinement harmoniser avec la doctrine catholique.

A expliquer et à défendre tout ce que Nous avons dit jusqu'ici, ceux-là d'entre les catholiques y peuvent puissamment contribuer, qui se sont consacrés aux travaux de la presse, et surtout de la presse quotidienne. Qu'ils se souviennent donc de leur devoir. Qu'ils défendent religieusement et avec courage tout ce qui est vérité, droit, intérêts de l'Eglise et de la société : de telle sorte pourtant qu'il restent dignes, respectueux des personnes, mesurés en toutes choses. Qu'ils soient respectueux et qu'ils aient une scrupuleuse déférence envers l'autorité épiscopale, et envers tout pouvoir légitime. Plus les temps sont difficiles, plus le danger de division est menaçant, et plus aussi ils doivent s'étudier à inculquer cette unité de pensées et d'action, sans laquelle il y a peu ou même point d'espoir d'obtenir jamais ce qui est l'objet de nos communs désirs.

Comme gage des dons célestes et de Notre affection paternelle, recevez la bénédiction apostolique que Nous vous accordons très amoureusement dans le Seigneur, à vous, Vénérables Frères, à votre clergé et à vos ouailles.

Donnée à Rome, près Saint-Pierre, le huitième jour de décembre de l'année 1897, la vingtième de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

MÉTHODOLOGIE

LEÇON INTUITIVE DE GRAMMAIRE

DE L'ADJECTIF

M.—Alfred, pourriez-vous soulever le poêle, mon pupitre.

E.—Non, monsieur.

M.—Pourquoi.

E.—Parce que le poêle, le pupitre sont trop *lourds*.

M.—Lorsque vous regardez le soleil, la lune, les roues d'une voiture, le cerceau avec lequel vous jouez tous les jours, que pensez-vous de ces objets ?

E.—Je pense qu'ils sont *ronds*.

M.—En regardant la neige, du lait, votre papier, à quoi pensez-vous ?

E.—Je pense que ces objets sont *blancs*.

M.—Bien, mes enfants, *les mots qui marquent la manière d'être des personnes, des animaux ou des choses sont des adjectifs qualificatifs*.

Ainsi les mots *lourd, rond, blanc*, que vous venez de trouver sont des adjectifs qualificatifs.

Un autre exemple : On est arrivé, je suppose, au féminin des adjectifs. Le maître énonce ou dicte, selon l'âge des élèves, la phrase suivante : *Louis est fort* ; puis il demande de substituer *Louise* à *Louis* et de terminer la phrase ; pas un enfant qui ne prononce ou qui n'écrive l'adjectif au féminin, avec un *e*. Que le maître donne ou fasse trouver encore quelques exemples semblables, qu'il appelle l'attention sur le changement qu'a subi l'adjectif ; de là à faire déduire la règle générale, il n'y a qu'un pas, et les jeunes élèves le franchiront aisément.

On le voit, tout en employant la méthode *socratique*, nous nous sommes servi de celle qu'on qualifie de *synthétique*. Nous avons fait trouver, par les élèves, un certain nombre d'exemples qui tous présentaient un fait identique et connu d'eux : la modification de l'adjectif au féminin par l'addition d'un *e* muet ; et, de ces faits particuliers, ils sont remontés à la règle générale.

C.-J. M.

LE CHANT A L'ÉCOLE PRIMAIRE

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ; DIFFICULTÉS PRINCIPALES

La *première* est d'arriver, pour les nouveaux, pour ceux qui n'ont jamais essayé de chanter, à leur faire *prendre l'unisson*, c'est-à-dire répéter le son qu'ils entendent.

Il n'a jamais été question, à ma connaissance, dans aucun traité d'enseignement, des moyens pratiques de faire *prendre le ton*, comme on dit. Les personnes qui n'ont jamais exercé, à cet égard, dans leur enfance, éprouvent une difficulté énorme à produire le son juste à la hauteur désirée. Elles y renoncent généralement, se croyant une sorte d'infirmité sous ce rapport, et acceptant comme irremédiable, le fait *qu'elles n'ont pas d'oreilles*.

C'est une grave erreur : ce n'est jamais l'oreille, si l'on est pas sourd, c'est l'exercice qui manque.

Chez les enfants, cet exercice n'est jamais long. Chez les adultes, les organes sont moins souples, mais néanmoins on arrive au but.

C'est ainsi qu'il est plus difficile d'apprendre à lire à l'âge adulte que dans les premières années de l'enfance ; mais, que de même qu'on réussit à apprendre à lire à tout âge, on peut réussir également à apprendre à chanter. Dans ce cas, on peut se dire que quand on est arrivé à bien prendre *l'unisson*, on a fait la moitié du chemin. Ceux qui prétendent *n'avoir pas d'oreille* sont simplement ceux qui n'ont pas fait cette première partie du chemin, ceux qui n'ont pas eu cette première éducation presque toujours instinctive, et pour laquelle il n'y a pas d'enseignement.

Quand on commence à faire chanter des enfants, on en entend toujours dans la masse, qui, timidement, suivent les autres, mais en chantant d'autres sons, essayant de monter et de descendre, arrivant souvent à chanter à peu près l'air, mais une quarte ou une quinte plus bas. Laissons-les faire ; cela ne durera pas, et, au bout de quelque temps, avec de la bonne volonté et de l'attention, alors surtout qu'on prend les enfants en particulier et qu'on les encourage au lieu de s'en moquer, ils se corrigent peu à peu, et l'on est tout surpris, un beau jour, de voir que leur voix ne jure plus avec celle de leur camarade. Ils

ont fini par acquérir la faculté de chanter à l'unisson des autres, c'est-à-dire de reproduire exactement des sons qu'ils entendent.

Une seconde difficulté est celle du timbre. Former le timbre de la voix des enfants, c'est un art. Ce n'est plus seulement une question de patience, mais surtout d'expérience. Toutefois, il y a un moyen bien simple de réussir, c'est de profiter des timbres tout formés qu'on a à sa disposition. Dans une masse d'enfants il y en a toujours qui ont appris à chanter chez eux et qui ont déjà une voix agréable. Il faut les faire chanter seuls pour servir d'exemple aux autres.

Il est évident qu'il y a là une difficulté spéciale aux écoles de garçons, qui ne se reproduit pas dans les écoles de filles. Dans les écoles de filles, la maîtresse peut obtenir facilement une bonne qualité en servant de modèle elle-même, si elle a la voix douce et agréable.

Pour les garçons, c'est différent. Les maîtres chantent une octave plus bas, et la voix d'homme a un tout autre timbre que la voix d'enfant.

Il est donc nécessaire d'avoir à côté de soi, autant que possible, un enfant déjà formé ayant un joli timbre, une bonne prononciation, la voix bien juste et surtout bien douce ; on le fait chanter le premier, et on le propose comme exemple à imiter (1).

La douceur de la voix est une qualité essentielle à obtenir. Presque partout on laisse crier les enfants, surtout les garçons. C'est le fléau de l'enseignement du chant et un des plus grands obstacles à son bon effet pédagogique.

Il faut que le maître déploie toute sa fermeté pour défendre aux enfants d'employer la *voix de poitrine* dans les notes élevées et même dans les notes moyennes. A partir du sol de la clef, en général, les enfants ne doivent employer que la *voix de tête*. C'est aux environs de cette note ordinairement que le passage d'une voix à l'autre peut être insensible.

La troisième difficulté est relative au goût, au sentiment, à l'expression, à l'intelligence du chant. Cette qualité, osons le dire, il faut l'avoir soi-même pour la communiquer aux autres. Jusque-là on peut former des enfants qui arriveront à produire des sons, qui sauront peut-être le solfège, mais qui ne sauront pas chanter.

Pour les habituer à *bien dire* les choses, à sentir, à comprendre ce qu'ils chantent, il faut avoir non seulement du goût, mais un peu de la flamme du véritable artiste. S'il n'est pas toujours nécessaire, ni même quelquefois utile, d'avoir des artistes de profession pour enseigner les enfants, c'est à la condition que l'instituteur sera lui-même artiste ; s'il sent qu'il ne l'est pas assez, qu'il cherche à le devenir davantage. On voit rarement un instituteur ne pas arriver, avec de la persévérance, à dire avec goût, avec art même, ce qu'il lit ou ce qu'il récite ; ce qui n'est pas au fond bien différent ni beaucoup plus difficile que de mettre de l'expression et du cœur à ce qu'on chante. Avec de la bonne volonté et une bonne direction, on peut mettre en fait que tous ceux qui ont pu surmonter les difficultés techniques de la musique, ou presque tous, peuvent y arriver.

Il n'est pas nécessaire d'avoir *de la voix*. Quand on parle on a une voix, et il y a toujours moyen de se servir de la voix qu'on a, de manière que le timbre n'en soit pas désagréable. De même, au point de vue du chant, on peut modifier son organe, le réformer au besoin, et l'on arrive à avoir ce que l'on appelle une *voix de compositeur* qui donne au moins l'expression voulue, une voix qui n'a ni la force ni le charme de celle du chanteur de profession, mais qui peut être suffisante pour l'enseignement.

Ainsi, l'unisson, le timbre, le goût, voilà les trois difficultés principales que l'on éprouve dans l'enseignement du chant.

C.-J. M.

d'après A. Dupaigne.

(1) Comme la grande majorité des écoles de la province de Québec est confiée aux femmes, la difficulté indiquée par M. Dupaigne est à peu près supprimée chez nous.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

(Préparé spécialement pour l'Enseignement primaire, par MM. MAGNAN, AHERN et NAKSOT)

INSTRUCTION RELIGIEUSE

CATECHISME

CHAPITRE PREMIER

De la fin de l'homme—(Suite)

7. Q. Comment connaissons-nous les choses que nous devons croire et pratiquer ?

R. Nous connaissons les choses que nous devons croire et pratiquer en recevant les enseignements de l'Eglise catholique par laquelle Dieu nous parle.

—Dieu ne voulant plus nous parler lui-même comme il parlait à Adam dans le paradis terrestre, a établi l'Eglise, c'est-à-dire le pape et les évêques pour nous parler à sa place ; cette Eglise qui a le droit de nous parler au nom du bon Dieu, c'est l'Eglise catholique et elle seule.

Avant que Notre-Seigneur eût institué l'Eglise catholique, les hommes connaissaient la volonté de Dieu par la loi de Moïse, et avant la loi de Moïse par la loi naturelle, depuis la chute d'Adam jusqu'à Moïse, et avant la loi naturelle, c'est-à-dire depuis la création d'Adam jusqu'à sa chute, par la parole même de Dieu.

8. Q. Où trouvons-nous les principales vérités que l'Eglise nous enseigne ?

R. C'est dans le *Symbole des Apôtres* que nous trouvons les principales vérités que l'Eglise nous enseigne.

—Le mot *symbole* signifie une chose au moyen de laquelle on en désigne une autre.

Le symbole des apôtres est une exposition abrégée des principales vérités de la religion, de sorte que l'on doit reconnaître comme chrétien catholique tout homme qui croit toutes les vérités contenues dans le symbole.

Le symbole ne renferme pas toutes les vérités de la religion, mais seulement les plus importantes et celles qui contiennent toutes les autres, c'est ce que veut dire le mot "*principales*".

On appelle le symbole "*Symbole des Apôtres*" parce qu'il nous vient des apôtres dont il résume la doctrine.

Les Apôtres sont les douze hommes que Jésus-Christ a choisis pendant qu'il était sur la terre pour prêcher sa religion et la faire connaître à toutes les nations. Les douze apôtres sont saint Pierre, saint André, saint Jacques, fils de Zébédée, saint Jean l'Evangéliste, saint Philippe, saint Barthélémy, saint Thomas, saint Mathieu, saint Simon, saint Thadée ou Jude, saint Jacques fils d'Alphée et Judas qui, après la mort de Notre-Seigneur fut remplacé par saint Mathias.

9. Q. Récitez le Symbole des Apôtres.

R. Je crois en Dieu, etc.

(à suivre)

HISTOIRE SAINTE

III.—ADAM ET ÈVE DÉSOBÉISSENT A DIEU

16. Le démon, jaloux du bonheur d'Adam et d'Eve, résolut de les perdre.

17. Il prit la forme du serpent, symbole de la ruse, et dit à la femme : " Pourquoi ne mangez-vous pas du fruit de cet arbre ? "

18. Eve répondit : " Dieu l'a défendu. Si nous y touchons, nous mourrons ".

19. " Vous ne mourrez pas, reprit le serpent ; au contraire, dès que vous en aurez mangé, vous serez semblables à Dieu, connaissant le bien et le mal ".

20. Trompée par ces paroles, Eve *cueillit* du fruit défendu et en mangea.
 21. Ensuite elle en offrit à Adam, qui en mangea pareillement.
 22. Aussitôt leurs yeux furent ouverts ; ils eurent honte de leur faute et se cachèrent.

Questions

16. Que résolut le démon ?—17. Quelle forme prit-il ? Que dit-il à la femme ?—18. Que répondit Eve ?—19. Que reprit le serpent ?—20. Que fit alors Eve ?—21. Que fit-elle ensuite ?—22. Qu'arriva-t-il aussitôt ?

LANGUE FRANÇAISE

Cours préparatoire

VOCABULAIRE.—Quel objet a la qualité nommée ?

1. Le — est utile. 2. L'— est sec. 3. Le — est rouge. 4. Le — est pesant.
 5. Le — est cassant. 6. Le — est bleu. 7. Le — est malheureux. 8. Le — est léger.

Corrigé : 1. courage. 2. amadou. 3. corail. 4. plomb. 5. verre. 6. firmament. 7. méchant. 8. liège.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE

DICTÉE

(Association des idées)

La classe, le professeur, le maître, l'écolier, l'élève, le camarade, l'ami. L'attention, l'application, l'obéissance, l'assiduité, la tenue, la politesse, la propreté. Le manuel, le syllabaire, la grammaire, la géographie, le dictionnaire, le paroissien, la catéchisme. La toupie, le domino, le ballon, les cartes, les quilles, le billard, la trompette.

Application : Indiquer les voyelles, les consonnes, les syllabes, les mots, les sortes d'*e*, les noms de personnes ou de choses.

RÉCITATION

Aux petits rapporteurs

C'est un bien grand défaut que d'aller rapporter.
 Ne vous permettez pas cette lâche vengeance ;
 Si l'on vous fait du mal, sachez le supporter.
 Qu'un oubli généreux suive à l'instant l'offense.

INVENTION.—Nommez quatre mots contenant un ou plusieurs *e* muets : *livre, fleuve, plume, promenade* ; quatre mots contenant un ou plusieurs *é* fermés : *bébé, piété, charité, curé* ; quatre mots contenant un ou plusieurs *è* (ou *ê*) ouverts : *père, forêt, hêtre, fève*.

Cours élémentaire

VOCABULAIRE.—Dans un appartement, on distingue : le *plancher*, le *plafond*, les *murs*, les *cloisons*, la *cheminée*, les *portes*, les *fenêtres*. Dans une chaise, on distingue : les *montants*, le *dossier*, les *barreaux*. Dans une montre, on distingue : le *ressort*, le *cadran*, les *aiguilles*.

ORTHOGRAPHE ET GRAMMAIRE : *Les trois sortes d'e*

Le maître écrit au tableau les mots suivants : blé, procès, rame. Puis il fait remarquer aux élèves que la voyelle *e* ne se prononce pas toujours de la même manière.

Dans *blé* la voyelle *é* se prononce la bouche presque fermée. Toutes les fois que *e* se prononce ainsi, on l'appelle *e fermé*. Ex. : bonté, café, été.

Dans *procès*, la voyelle *è* se prononce la bouche à demi ouverte. Toutes les fois que la voyelle *e* se prononce ainsi, on l'appelle *e ouvert*. Ex. : succès, père, mère. (Avec un accent circonflexe ou suivie d'une consonne finale la voyelle a le son ouvert ou le son fermé, ainsi dans : mer, fer, tête, les, *e* a le son ouvert, et dans : nez, clocher, manger, *e* a le son fermé).

Dans *rame*, l'*e* est muet, car il n'est surmonté d'aucun accent, ni suivi d'une consonne.

DÉFINITION :—il y a trois sortes d'*e* : l'*e* muet, l'*e* fermé e l'*e* ouvert.

L'*e* est muet lorsqu'il est écrit sans accent : homme, ou qu'il n'est pas suivi d'une consonne finale : petit.

L'*e* est fermé lorsqu'il est écrit avec ce signe (´) l'accent aigu : dé ; lorsque la voyelle *e* est suivie d'une consonne finale qui ne se prononce pas, elle a aussi le son de l'*e fermé* : pommier.

L'*e* est ouvert lorsqu'il est écrit avec un accent grave ou un accent circonflexe, et lorsqu'il est suivi d'une consonne finale qui se prononce : colère, enquête, enfer. (Il arrive quelquefois que l'*é* est ouvert bien qu'il soit suivi d'une consonne finale qui ne se prononce pas : dans chapelet, bonnet, coffret, etc., l'*e* est ouvert.

EXERCICE ORAL.—Faire épeler les mots suivants en distinguant les *e muets*, les *e fermés* et les *e ouverts* : trèfle, prune, épée, mèche, terre, tempête, nez, rocher, mer, réséda.

DICTÉE

LES ANIMAUX

Le bœuf traîne la charrue et nous fournit sa chaire et sa peau. La vache fournit en outre son lait. La poule nous donne ses œufs et ses plumes. Le chien garde nos troupeaux et nos maisons. Le chat défend nos greniers contre les rats et les souris. Les poissons peuplent les ruisseaux et les rivières. Les pommiers, les pruniers, les cerisiers, garnissent nos jardins et nos vergers. Le blé, l'orge et le seigle couvrent nos champs.

DEVOIRS A LA MAISON.—I. Ecrire les mots de l'exercice oral et souligner les *e muets* de un trait, les *e fermés* de deux et les *e ouverts* de trois.—II. Mise au propre de la dictée.

Récitation

LES DEUX POTIERS

Certain potier blâmait l'ouvrage
D'un potier, son voisin, et disait que ses pots,
Mal tournés, ne seraient achetés que des sots ;
Qu'il n'en était encore qu'à son apprentissage :
Les uns étaient trop grands, les autres trop petits.
Celui-ci repartit : " Halte-là, mon confrère ;
Mes pots n'ont qu'un défaut, mais qui doit vous déplaire,
C'est que de votre moule ils ne sont point sortis."

La jalousie nous fait aisément trouver des défauts dans les œuvres d'autrui.

Cours moyen

EXERCICES, I.—Relever les mots invariables : On dirige les buffles avec un anneau qu'on leur passe dans le nez.—La fortune ne favorise pas toujours les hommes vertueux.—La panthère se plaît généralement dans les forêts touffues.—L'avare amasse incessamment de nouvelles richesses.—La jolie figure de l'écureuil est encore rehaussée, parée, par une belle queue en forme de panache qu'il élève sur sa tête, et sous laquelle il se met à l'ombre.

II.—*Compléter par l'une des interjections Eh ! Hé ! :*

... ! mon ami, venez ici.
 ...quoi ! vous n'avez pas encore fini !
 ... ! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle !

DELILLE.

... ! prenez garde, vous allez vous blesser.
 Corrigez-vous, dira quelque sage cervelle.
 ... ! la peur se corrige-t-elle ?

LA FONTAINE.

... bien ! manger moutons, canaille, sottè espèce,
 Est-ce un péché ? Non, non ; vous leur fites, seigneur,
 En le croquant, beaucoup d'honneur.

(ID.)

III.—*Exprimer en d'autres termes l'idée contenue dans chacune des expressions suivantes :*
 Suivi d'une escorte (*escorté*).—Banni d'un Etat (*exilé*).—Plein de fatuité (*infatué*).—
 Attaché à sa patrie (*patriote*).

IV.—*Pour quel temps est employé l'imparfait de l'indicatif :* Sans votre secours je périssais (j'aurais péri) ; sans cet arbre, la voiture versait (aurait versé).

V.—*Homonymes :* chaud, chaux.—Dégôûter, dégoutter.—Cygne, signe.

DICTÉE

MORT DE DEUX INDIENS

Un Indien et sa femme, ramant dans leur pirogue en amont de la cataracte du Niagara, furent saisis par un remous violent et portés vers les chutes. Longtemps, ils essayèrent de lutter contre la pression terrible ; longtemps les spectateurs angoissés purent croire que les deux rameurs tiendraient tête au courant et parviendraient à le remonter. Mais non, la pirogue est vaincue dans son effort ; elle cède, cède de plus en plus : elle descend en dérive sur le flot ; elle approche de la courbe terrible, tout espoir est perdu. Alors les deux Indiens cessent de ramer, ils croisent les bras, regardent avec sérénité l'espace qui tourbillonne autour d'eux, et fiers jusque dans la mort, comme il convient à des héros, ils s'engouffrent dans la trombe immense.

E. RECLUS.

EXPLICATIONS.—Le nom d'Indien a été pendant longtemps et il est encore souvent donné aux habitants du nouveau continent, parce que Christophe Colomb, en découvrant l'Amérique, crut d'abord n'avoir découvert qu'un prolongement de l'Inde.

Une rame est une longue pièce de bois aplatie par un bout, dont on se sert pour faire mouvoir un bateau.—Citer les autres sens du mot rame.

Remous, tournoiement d'eau qui se forme à l'arrière d'un navire ; refoulement de l'eau qui se brise contre un obstacle.

Pirogue, barque longue et plate que font les sauvages avec des arbres creusés, ou avec des écorces cousues.—Aller à la dérive, c'est s'éloigner de plus en plus de la rive.

Citer une autre chute célèbre : Celle du Zambèze en Afrique. Les Africains l'appellent la " fumée qui tonne ", à cause des tourbillons d'écume qui rejaillissent du gouffre où tombe le fleuve.

Relever les mots invariables.

EXERCICE DE RÉDACTION.—I. *Le chien de chasse et le bouledogue.*—Un chien de chasse était jaloux d'un bouledogue, son compagnon, qui était malade au logis, et dont on prenait soin. Il se plaignait qu'on eût des attentions pour une bête incapable de tout, hormis de garder la maison, tandis que lui, qui se portait bien, il est vrai, mais que l'on faisait trotter du matin au soir avec le fouet, n'avait au retour qu'un maigre repas ; et il souhaitait d'être aussi malade que l'autre. Le sort l'exauça. Son compagnon guérit : lui, à son tour garda le chenil. Mais son maître ne l'eut pas plus tôt vu dans cet état, que, la chasse étant close, il commanda à son chasseur d'abattre ce mauvais chien, dont il ne savait plus que faire. A cette sentence, Tayaut se remit soudain sur pied et se sauva de la maison sans regarder derrière lui.

Errant, malade et mourant de faim, il fut justement puni d'avoir porté un œil d'envie jusque sur les misères d'autrui.

Reproduire cette petite fable à l'aide du canevas suivant :

CANEVAS. Un chien de chasse était jaloux d'un bouledogue...

Il se plaignait qu'on eût des attentions... tandis que lui que l'on faisait trotter... maigre repas... il souhaitait d'être malade.—Le sort... Son maître ne l'eut pas plus tôt vu malade... il commanda de l'abattre... Tayaut se remit sur pied...

Errant, malade, mourant de faim...

Cours supérieur

VOCABULAIRE.—*Homonymes* :—Faire copier après définition : *cerf, serf, serre, —cession, session, —chaîne, chène, —chair, chaire, cher, chère, —champ, chant, —chat, chas, —chaud, chaux, —cilice, silice, —cire, sire, —clair, clerc, —clause, close, —clore, chlore, —cœur, cœur, —coin, coing, —comte, conte, compte, —coq, coke, coque, —cor, corps, —cote, cotte, quote, —coter, côté, —cou, coût, coup, —cour, courre, cours, court, —cri, cric, —cuir, cuire, —cygne, signe, —dé, dais, dès, dey, —danse, dense, —date, datte, —desseller, desceller, —dégoûter, dégoutter*

ORTHOGRAPHE—IDÉES ET GRAMMAIRE

DICTÉES

UNE MAISON CANADIENNE

I

Voyez-vous là-bas, sur le versant de ce coteau, cette jolie maison qui se dessine, blanche et propre, avec sa grange couverte de chaume, sur la verdure tendre et chatoyante de cette belle érablière? C'est une maison canadienne. Du haut de son *piédestal* de gazon, elle sourit au grand fleuve, dont la vague où frémit sa tremblante image, vient *expirer* à ses pieds. Car l'heureux propriétaire de cette demeure aime son beau grand fleuve, et il a eu soin de s'établir sur ses bords. Si quelquefois la triste nécessité l'oblige à *s'en éloigner*, il s'ennuie et a toujours hâte d'y revenir. Car c'est pour lui un besoin d'écouter sa grande voix, de contempler ses îles *boisées* et ses rives lointaines, de caresser de son regard ses eaux tantôt calmes et unies, tantôt terribles et écumantes.

Voulez-vous maintenant jeter un coup d'œil sous ce toit dont l'aspect *extérieur* est si riant? Je vais essayer de vous en *peindre* le tableau, tel que je l'ai vu *maintes* fois. D'abord, en entrant dans le *tambour*, deux seaux pleins d'eau fraîche sur un banc de bois et une tasse de fer-blanc *accrochée* à la cloison, vous invitent à vous désaltérer.

II

À l'intérieur, pendant que la soupe *bout* sur le poêle, la mère de famille, assise près de la fenêtre, dans une chaise berceuse, *file* tranquillement son rouet. Le petit dernier dort à ses côtés dans son *ber*. De temps en temps, elle jette un regard réjoui sur sa figure fraîche qui, comme une rose épanouie, sort du *couvre-pied* d'indienne de diverses couleurs, dont les morceaux taillés en petits triangles sont ingénieusement distribués. Dans un coin de la chambre, l'aînée des filles, assise sur un coffre, travaille au *métier* en fredonnant une chanson. Forte et agile, la *navette* vole entre ses mains; aussi fait-elle bravement dans sa journée sept ou huit *aunes* de toile du pays à grande largeur, qu'elle emploiera plus tard à faire des vêtements pour l'année qui vient. Dans l'autre coin, à la tête du grand lit à court-pointe *blanche* et à *carreaux bleus*, est suspendue une croix entourée de quelques

images. Cette petite branche de sapin flétrie qui couronne la croix, c'est le rameau *béni*. Deux ou trois marmots nu-pieds sur le plancher s'amuse à *atteler* un petit chien.

L'air de propreté et de confort qui règne dans la maison, le gazouillement des enfants, les chants de la jeune fille qui se mêlent au bruit du rouet, l'apparence de santé et de bonheur qui reluit sur les visages, tout, en un mot, fait *naître* dans l'âme le calme et la sérénité.

L'abbé H.-R. CASGRAIN.

(Œuvres, vol. I).

Explications et exercices :—I. *piédestal* : base sur laquelle repose ordinairement une statue, une colonne, etc.—*où* : ce mot est mis ici pour ?... *dans laquelle* ; c'est un pronom relatif.—*expirer* : le radical de ce mot est *spirer* du latin *spirare* qui veut dire *souffler* ; *expirer* (ex spirer) signifie donc *envoyer le souffle au dehors, mourir* : au figuré, comme ici, il signifie *cesser, prendre fin*. Donnez le sens de *inspirer, soupirer* ?... *inspirer* (souffler dedans) faire naître une pensée, un sentiment intérieur ; on *inspire* aussi l'air dans la poitrine d'une personne asphyxiée : *soupirer* (sous spirer) souffler faiblement comme si on manquait d'air ; au figuré on *soupire* après la gloire, la fortune, etc., c'est-à-dire on désire vivement.—*s'en éloigner* : faites conjuguer ce verbe avec le complément *en* à différents temps : je *m'en éloigne*, tu *t'en es éloigné*, *éloignons-nous-en*, qu'elle *s'en soit éloignée*, etc.—*boisées* : couvertes de bois, de forêts. Donnez des mots de la même famille ? *boiserie, boisement, reboisement, boisselier* celui qui fait des seaux, cuves à laver, tinettes, sébiles, écuellés de bois, etc., *boissellerie*, art du boisselier.—*extérieur* : donnez les adjectifs en *érieur* ? *supérieur, inférieur, antérieur, postérieur, extérieur, intérieur* ; ils prennent un *e* muet au féminin.—*peindre* : donnez les temps primitifs ? *peignant* ; je *peins*, tu *peins*, il *peint* ; je *peignis* ; je *peindrai* ; *peint, peinte*. *Peindre* signifie représenter un objet par traits en couleur. *Peinturer* signifie enduire de peinture.—*maintes* : adjectif indéfini signifiant *un grand nombre* : il a ceci de particulier qu'on peut l'employer indifféremment au singulier ou au pluriel avec la même signification. *accrochée* : donnez des mots de la même famille : *croc* (crô), *crochet*, *accroc*, (*accrô*), *croche*, *crochu*, *crocheter*, etc.

II

bout : donnez les temps primitifs de ce verbe ? *bouillir* ; *bouillant* ; *bouilli*, *ie* ; je *bous*, tu *bous*, il *bout* ; je *bouillis* ; je *bouillirai*. Dans son *sens propre* il est généralement employé à la troisième personne ; au *figuré*, il signifie *éprouver une émotion vive* comme si le sang bouillait dans les veines : Je *bous* d'impatience.—*file* : donnez la famille de ce mot ?... *fil*, *file* (à la file), *fileuse*, *filière* (plaque d'acier percée de trous pour *filer* les métaux), *filature*, *filer*, *filasse*, *filandreux*, *affiler*, *défiler*, *effiler*, etc.—*ber* : terme de marine, employé ici pour désigner le *berceau*. Le *ber* est une construction de charpente qui soutient un navire en chantier.—*couvre-pied* : Faire remarquer aux élèves que c'est surtout la *signification* d'un nom composé qui règle son orthographe. Expliquez comme exemples : un *casse-noisettes*, des *abat-jour*, des *passe-partout*, des *terre-pleins*, des *coffres-forts*, des *nouveau-nés*. Le *nom* et l'*adjectif* seuls *peuvent varier* dans les *noms composés* ; les autres mots sont *toujours invariables*. Un instrument pour *casser les noix* ; des instruments pour *abattre le jour* ; des *clefs* pour *passer partout* ; des lieux *pleins de terre* rapportée ; des *coffres* qui sont *forts, solides* ; des enfants *nouvellement nés*.—*métier* : machine à tisser.—*navette* : Instrument (en forme de navet) avec lequel le tisserand fait passer le fil pour former un tissu.—*aunes* : l'aune est une ancienne mesure de longueur ; ce mot vient du latin, il signifie la longueur de l'avant-bras.—*blanche et à carreaux bleus* : A quoi se rapporte le complément à *carreaux bleus* ?... à *courtepointe*. La conjonction *et* doit unir des membres de phrase *semblables* : deux noms, deux adjectifs, deux verbes, etc. L'omission de cette règle nuit à la clarté ; on pourrait croire à première vue que le complément à *carreaux bleus* se rapporte à *lit*. Il nous semble qu'on pourrait très bien dire *blanche et carreautee de bleu*. On ne trouve pas *carreautee* dans les dictionnaires, mais on trouve *carreautage* et de même qu'on dit *biseau, biseautage, biseauté*, on peut dire aussi *carreau, carreautage, carreautee*.—*béni* : quand *bénir* signifie *faire du bien, souhaiter du bien*, son participe passé fait *béni, bénie* ; quand il signifie *consacrer par des prières spéciales*, son participe fait *béni, bénite*. Un enfant *béni* de Dieu et des hommes ; une image, une statue *bénite*, des rameaux *bénits*.—*atteler* : rappeler la règle des verbes en *eler, eter* et les *exceptions*.—*naître* : la règle de l'accent circonflexe dans les verbes en *aitre, ôître*.

H. NANSOT.

MATHÉMATIQUES

ARITHMÉTIQUE

(Tous droits réservés)

Questionnez les élèves à tour de rôle ; — ne permettez pas aux élèves de répéter votre question avant d'y répondre ; — donnez à chaque élève un temps raisonnable pour trouver la réponse ; — énoncez votre question brièvement, clairement et rapidement

Dites : 1 et 2 ? R. 3.—et 3 ? R. 6.—et 4 ? R. 10.—et 5 ? R. 15.—et 6 ? R. 21 ?—et 7 ? R. 28.—et 8 ? R. 36.—et 9 ? R. 45.

Dites : 1 et 3 ? R. 4.—et 4 ? R. 8.—et 5 ? R. 13.—et 6 ? R. 19.—et 7 ? R. 26.—et 8 ? R. 34.—et 9 ? R. 43.

Dites : 1 et 4 ? R. 5.—et 5 ? R. 10.—et 6 ? R. 16.—et 7 ? R. 23.—et 8 ? R. 31.—et 9 ? R. 40.

Dites : 1 et 5 ? R. 6.—et 6 ? R. 12.—et 7 ? R. 19.—et 8 ? R. 27.—et 9 ? R. 36.

Une personne achète une maison \$3750, elle y fait des réparations pour \$1248, en la vendant elle perd \$958. Combien l'a-t-elle revendue ? R. \$4040.

Une barrique pleine d'huile pèse 301 livres ; vide, cette barrique pèse 42 livres. Quel est le poids de l'huile ? R. 259 livres.

Un ouvrier gagne 75 centins par jour, et travaille 24 jours par mois. Que lui reste-t-il à la fin de l'année s'il dépense en tout \$26 par trimestre ? R. \$112.

FRACTIONS

Le plus petit dénominateur commun.—Soustraction

De $\frac{7}{9}$ retranchez $\frac{3}{9}$.

Solution :

$$\frac{7}{9} - \frac{3}{9} = \frac{4}{9}. \text{—Rég.}$$

De $\frac{3}{4}$ retranchez $\frac{2}{3}$.

Transformons les fractions en grandeurs de même espèce.—Pour cela trouvons d'abord le *plus petit multiple commun* des dénominateurs 4 et 3. C'est 12 (Voir règle, page 73).

Lorsque $\frac{3}{4}$ et $\frac{2}{3}$ auront été transformés en grandeur de même espèce, chacune des nouvelles fractions aura 12 pour dénominateur, —12 sera donc un dénominateur commun à chacune de ces fractions, pour cette raison on l'appelle **dénominateur commun**.

Dans 1 entier combien de douzièmes ? R. 12.—Dans $\frac{1}{4}$ combien de douzièmes ? R. $\frac{3}{12}$.—Dans $\frac{2}{3}$ combien ? R. $\frac{8}{12}$.

Dans 1 entier combien de douzièmes ? R. 12.—Dans $\frac{1}{3}$ combien de douzièmes ? R. $\frac{4}{12}$.—Dans $\frac{2}{3}$ combien ? R. $\frac{8}{12}$.

$\frac{3}{4} - \frac{2}{3}$ transformés nous donnent $\frac{9}{12} - \frac{8}{12} = \frac{1}{12}$.—Rég.

Quand les élèves comprennent parfaitement la théorie, on peut se contenter d'écrire le *dénominateur commun* une seule fois.

Voici la meilleure disposition :

9

8

—

D. C. $\frac{1}{12}$.—Rég.

PERCENTAGE

RENTES SUR L'ÉTAT

Les sommes d'argent dont un pays a besoin pour le service public, tels que frais de gouvernement, administration de la justice, milice, etc., proviennent des impôts (*taxes*) directs ou indirects, et, règle générale, dans un pays bien gouverné les revenus de cette source doivent égaler les dépenses ordinaires. Mais certains travaux publics coûteux, telle que la construction de chemins de fer, de canaux, etc., obligent le gouvernement quelquefois à des dépenses extraordinaires. Dans ce cas au lieu d'augmenter les impôts, le plus souvent il contracte un emprunt, c'est-à-dire qu'il demande à ceux qui ont de l'argent à placer de lui prêter la somme dont il a besoin. Il s'engage de son côté, à rembourser ce capital au bout d'un temps déterminé, généralement 10, 20, 30, 40, 50 ou 60 ans. Il s'engage aussi à payer la **rente** de ce capital, c'est-à-dire l'intérêt. Pour cela, il remet à chaque prêteur un **TITRE DE RENTE**, qui constate son droit à toucher l'intérêt, à chaque trimestre, ou à chaque semestre, ou à chaque année, selon le cas; car il y a des titres qui portent que l'intérêt sera payable tous les trois mois, d'autres qu'il sera payable tous les six mois, d'autres qu'il sera payable annuellement.

Coupons.—Jointes au titre de rente il y a des **coupons**.

Un coupon est une petite bande de papier sur laquelle est porté l'intérêt dû pour **une période** (trois mois, six mois ou douze mois) sur la somme indiquée sur le titre. Ainsi le titre d'un emprunt remboursable dans 10 ans, avec intérêt payable **annuellement** aurait **dix** coupons; si l'intérêt était payable tous les **semestres** il y aurait **vingt** coupons, parce que dans 10 ans il y a vingt semestres; si l'intérêt était payable tous les **trimestres** il y aurait **quarante** coupons, parce que dans 10 ans il y a quarante trimestres.

Paiement.—Le paiement des rentes, c'est-à-dire des intérêts d'un emprunt ainsi que le remboursement du capital se font au lieu et à l'adresse indiqués dans le titre de rente.

Le paiement des rentes ou intérêts se fait sur la présentation des coupons que l'on **détache** du **titre** à chaque **échéance**. A l'échéance du dernier coupon on ne le détache pas, mais on présente le **titre** même avec le **coupon** et on reçoit paiement de la somme qu'on avait prêtée et du dernier coupon.

Exemple.—Supposons que le 2 janvier 1898 le gouvernement provincial ait contracté un emprunt de \$1,500,000, remboursable dans 10 ans avec un intérêt à 3% payable annuellement. A cette époque vous aviez \$1000 que vous avez données au gouvernement. En échange vous avez reçu un **titre de rente**. Jointes à ce titre sont 10 coupons. Le premier coupon porte que le **31 déc. 1898** le gouvernement vous devra \$30 d'intérêts. Le deuxième coupon porte que le 31 déc. **1899** le gouvernement vous devra \$30 d'intérêts. Le troisième coupon porte que le 31 déc. **1900** le gouvernement vous devra \$30, et ainsi de suite jusqu'au 31 déc. **1907**.

Le 31 déc. 1898, sur présentation du premier coupon à l'adresse indiquée dans le titre, on vous paie \$30 d'intérêts, et ainsi de suite tous les ans jusqu'au 31 déc. 1907, alors sur présentation du titre et du dernier coupon, on vous paie le capital \$1000 plus \$30 d'intérêts.

Si le titre avait été fait avec intérêts payables tous les six mois il y aurait eu vingt coupons. La valeur de chaque coupon aurait été de \$15.

Si les intérêts avaient été payables tous les trois mois il y aurait eu quarante coupons. La valeur de chaque coupon aurait été de \$7.50.

(à suivre)

ALGÈBRE

INTRODUCTION

Ces exercices sont gradués de manière à servir de trait d'union entre l'arithmétique et l'algèbre

22° Un bassin peut être rempli par chacun de deux conduits coulant seul en 3 et 4 heures respectivement ; il peut être vidé par un troisième conduit en 12 heures. Si on ouvre les trois conduits au même instant, dans combien de temps le bassin sera-t-il rempli ?

Solution :

Soit x le nombre d'heures.

Dans 1 heure le 1er conduit remplira $\frac{1}{3}$ du bassin. Dans x heures $\frac{x}{3}$ du bassin.

“ 1 “ 2e “ “ $\frac{1}{4}$ “ “ “ $\frac{x}{4}$ “

“ 1 “ 3e “ videra $\frac{1}{12}$ “ “ “ $\frac{x}{12}$ “

$\frac{x}{3} + \frac{x}{4} - \frac{x}{12} = 1$ ou le contenu du bassin.

Multipliant par 12 le plus petit multiple commun des dénominateur on a :

$$4x + 3x - x = 12$$

$$6x = 12$$

$$x = 2. \text{—Rép.}$$

PREMIERS ÉLÉMENTS DE GÉOMÉTRIE PRATIQUE

NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Des lignes. De l'angle

Ligne droite,—ligne brisée,—ligne courbe.

9° Au point de vue de la forme, la ligne est droite, ou brisée, ou courbe.

10° La ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre.

En général, on désigne une ligne droite par deux lettres placées aux deux extrémités.

11° ANGLE.—Un angle est la figure formée par deux lignes droites qui se rencontrent.

12° La ligne brisée est une ligne composée de lignes droites.

13° La ligne courbe est la ligne qui n'est ni droite ni brisée.

J. AHERN.

LANGUE ANGLAISE

LEÇONS D'ANGLAIS D'APRÈS LA MÉTHODE NATURELLE PAR J. AHERN

(Tous droits réservés).

Leçon quinzième

The sentences of last lesson when united are :

1. The dog barks and bites.
 2. The bee makes honey and wax.
 3. The girl studies, reads, and writes.
 4. The farmer sows, plows, harrows, and reaps.
 5. The grocer sells tea, coffee, sugar, and molasses.
- Q. *What is the subject of the first sentence?* **Ans.** The dog.
 Q. *What is the predicate of the first sentence?* **Ans.** Barks and bites.

REVIEW

1. Write something about *horses*. Ans. **Horses run.**
2. Q. How many words are there in : **Horses run?** Ans. There are two words.
3. Q. What do these words form? Ans. They form a **sentence.**
4. **Sentence.**—A SENTENCE IS A NUMBER OF WORDS JOINED TOGETHER THAT MAKE SENSE.
5. In the sentence, *Horses run*, what is spoken about? Ans. **Horses.**
Horses is the subject of the sentence.
6. **Subject.**—THE SUBJECT OF A SENTENCE IS THE PART THAT TELLS WHAT IS SPOKEN ABOUT.
7. In the sentence, *Horses run*, what is said about *Horses*? Ans. It is said that they **run.**
Run is the predicate of the sentence.
8. **Predicate.**—THE PREDICATE OF A SENTENCE IS THE PART THAT TELLS SOMETHING ABOUT THE SUBJECT.
9. How many parts has the sentence, *Horses run*? Ans. It has two parts,
10. What are the two parts of the sentence *Horses run*? Ans. The **subject**, *Horses*, and the **predicate**, *run*.
11. How many parts has the sentence : **The black dog has a big bone?** Ans. Two parts.
12. What are the two parts of the sentence : *The black dog has a big bone?* Ans. The **subject**, *The black dog*, and the **predicate**, *has a big bone.*
13. EVERY SENTENCE HAS TWO PARTS : A SUBJECT AND A PREDICATE.
14. State the difference between the two following sentences :

THE BLACK DOG HAS A BIG BONE.
WHAT HAS THE BLACK DOG?

Ans. The first sentence, *The black dog has a big bone*, tells or states something ; the second sentence, *What has the black dog*, asks a question.

Declarative sentence.—A SENTENCE THAT TELLS OR STATES SOMETHING IS A DECLARATIVE SENTENCE.

Interrogative sentence.—A SENTENCE THAT ASKS A QUESTION IS CALLED AN INTERROGATIVE SENTENCE.

Rule. BEGIN EACH SENTENCE WITH A CAPITAL LETTER.

Rule. PUT A PERIOD AT THE END OF EACH DECLARATIVE SENTENCE.

Rule. PUT AN INTERROGATION POINT AT THE END OF EACH INTERROGATIVE SENTENCE.

DICTÉE

THE FARMER AND THE SNAKE

One *wintery* day a Farmer found a *Snake* lying on the frozen ground,—quite stiff, and *nearly* dead with cold.

He *brought* him *carefully* to his *house*, and *laid* him *near* the fire. But as soon as the Snake began to feel the pleasant *warmth*, he raised his head, and *tried* to *bite* his *kind* friend.

" Oh ! " *said* the Farmer, " is that the way you *repay* me for my trouble? You shall die then, and the sooner the better ". And he killed him with *one* blow of his stick.

Que les élèves trouvent des expressions équivalentes pour les mots en italiques. Par expressions équivalentes, nous entendons des expressions qui pourraient être mises à la place des mots en italiques, sans que le sens des phrases en fût altéré.

Wintery, cold.—*Snake*, serpent.—*Nearly*, almost.—*Brought*, carried.—*Carefully*, with care.—*House*, home.—*Laid*, placed.—*Near*, close to.—*Warmth*, heat.—*Tried*, attempted.—*Bite*, sting.—*Kind*, good-hearted.—*Said*, exclaimed.—*Repay*, reward.—*One*, a single.

Récitation

THE SANDS OF DEE (1)

“ O MARY, go and call the cattle home,
 And call the cattle home,
 And call the cattle home
 Across the sands of Dee ;”
 The western wind was wild and dank with foam,
 And all alone went she.

The western tide crept up along the sand,
 And o'er and o'er the sand,
 And round and round the sand,
 As far as eye could see.
 The rolling mist came down and hid the land :
 And never home came she.

“ Oh ! is it weed, or fish, or floating hair—
 A tress of golden hair,
 A drowned maiden's hair
 Above the nets at sea ?
 Was never salmon yet that shone so fair
 Among the stakes on Dee.”

They rowed her in across the rolling foam,
 The cruel crawling foam,
 The cruel hungry foam,
 To her grave beside the sea :
 But still the boatmen hear her call the cattle home
 Across the sands of Dee.

C. KINGSLEY.

NOTES

- Dee* A lovely river in the north-west of England, with a very wide mouth, and a long stretch of sands.
- 1 *Cattle*..... Beasts which feed on grass in the fields, and which are eaten for food.
- 4 *The sands*..... When the tide goes out, the sand at the mouth of the river is left bare.
- 5 *Dank with foam*..... Moist or damp with the froth, which the wind blew towards the land from the sea.
- 11 *The rolling mist*..... A kind of fog from the sea which hides everything from sight.
- 13 *Weed* Sea-weed.
- Floating* Moving gently on the top of the water.
- 14 *A tress*..... A curl or lock of hair.
- 17 *Was never salmon yet*..... There never was a salmon yet.
- Salmon* A large fish.
- Shone so fair* Shone so bright. The salmon is a beautiful fish, with a shining body.
- 18 *Stakes* Strong posts to which the fishing-nets are fastened.
- 20 *Crawling foam*..... When the tide flows over flat sand, it seems to crawl, instead of coming up in great waves.
- 21 *Hungry foam*..... Called so, because it had drowned Mary.

1) Taken from Macmillan's Recitation Cards.

TENUE DES LIVRES

(Droits réservés)

EXERCICES SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Nous donnons maintenant un nombre considérable de Balances de Vérification. Au moyen de chaque balance les élèves établiront deux états : l'un de l'Actif et du Passif, l'autre des Profits et Pertes. Si les élèves ont bien compris les leçons déjà données, ils seront capables de faire ces états sans le secours du maître.

Dr Balance de Vérification (No 11) Cr

DIFFÉRENCES.	TOTAUX.	DÉSIGNATION.	TOTAUX.	DIFFÉRENCES.
	115	Nom de l'élève.	4265	4150
5781	7359	Caisse.	1578	
355	750	E. Georges.	395	
117	1175	Mdse (en magasin, \$100).	1058	
120	232	P. Thomas.	112	
2280	2400	Immeubles (non vendus, \$2400).	120	
	300	Alf. Richard.	1300	1000
	100	Art. Lenoir.	810	710
250	250	Frais généraux.		
	237	Geo. Louis.	1740	1503
	374	N. Marcoux.	1914	1540
8903	13292		13292	8903

Dr Balance de Vérification (No 12) Cr

DIFFÉRENCES.	TOTAUX.	DÉSIGNATION.	TOTAUX.	DIFFÉRENCES.
	300	Nom de l'élève.	2400	2100
130	195	Jos. Marcoux.	65	
2521 24	4871 48	Caisse.	2350 24	
75	75	Frais généraux.		
85	1400	Charbon (en magasin, \$300).	1315	
	525	Th. Lemay.	1200 15	675 15
75	210	Jos. Moran.	135	
115	875	Bois (en magasin, \$450).	760	
	250	En. Pagé.	476 09	226 09
3001 24	8701 48		8701 48	3001 24

J. AHERN.

GÉOGRAPHIE

3ÈME LEÇON.—LES QUATRE POINTS CARDINAUX

I. *Comment on s'oriente.*—1° Le côté où le soleil se lève s'appelle, pour cette raison, le *Levant* et, aussi, l'*Orient* ou l'*Est*. De même le côté opposé, qui est celui où le soleil se couche, s'appelle le *Couchant*, ou l'*Occident*, ou l'*Ouest*.



2° Si l'on se tourne vers le côté où le soleil se lève, on a donc l'*Est* devant soi et l'*Ouest* derrière soi. (fig.) Dans cette position, la direction qui est à droite est la direction du *Sud* et celle qui est à gauche est la direction du *Nord*.

Dans notre pays, à midi, le soleil est du côté du *Sud*, c'est pour cela que cette direction s'appelle aussi le *Midi*.

3° L'*Est*, l'*Ouest*, le *Sud* et le *Nord* se nomment les *QUATRE POINTS CARDINAUX*. Chercher dans quelle direction sont les quatre points cardinaux, c'est ce qu'on appelle *s'orienter* parce qu'on cherche l'*orient*.

II. *Comment on oriente une carte.*—1° Dans une carte, comme celle que représente la figure 2, (*Enseignement primaire du mois de janvier, page 199*) on place généralement le *Nord* au haut de la carte; par suite, l'*Ouest* est à gauche de la carte, l'*Est* à droite et le *Sud* en bas.

Maintenant que nous savons cela, nous pouvons dire que le pont P. (fig. 2), se trouve situé à l'*ouest* du village et que le bois B O est au *nord* du pont P.

Questionnaire?—I. 1° Comment s'appelle le côté où se lève le soleil? Celui où il se couche?—2° Quand on se tourne vers le soleil levant, quelle est la direction qui est à droite? A gauche?—3° Nommez les quatre points cardinaux?—II. 1° Quel est le point cardinal qu'on place en haut d'une carte?

d'après A. SEIGNETTE.

C.-J. M.

SCIENCES USUELLES

L'HOMME

Comment le sang circule.—(Suite)

3ème LEÇON.—CIRCULATION.—I. Ainsi, le sang poussé par le cœur dans les artères y revient par les veines et coule dans tous ces conduits en circulant dans le corps entier. Ce mouvement du sang s'appelle *la circulation*.

II.—*Le sang rouge devient noir.* 1.—Le sang que le cœur envoie dans les artères est rouge; mais lorsqu'il a nourri les différentes parties du corps, le sang rouge qui était dans les artères devient noir et passe alors dans les veines. Ainsi les veines renferment le sang devenu noir qu'elles ramènent au cœur.

2.—Ce sang noir va reprendre sa couleur rouge ; pour cela, le cœur l'envoie dans les poumons. Le sang redevenu rouge revient au cœur, et le cœur l'envoie de nouveau, par les artères, dans tout le corps.

3.—En résumé, le sang est envoyé par le cœur dans les artères qui le répandent dans tout le corps. Il y devient noir et est ramené dans toutes les parties du corps par les veines jusqu'au cœur ; il est envoyé du cœur dans les poumons. Là, le sang devient rouge et est ramené au cœur qui le renvoie de nouveau par les artères.

III.—*Le sang se purifie.*—1.—En même temps que le sang nourrit le corps, il lui enlève des substances inutiles qui ne doivent pas y rester. Il faut que le sang se débarrasse de ces substances ; il faut qu'il soit *purifié*.

2.—Pour cela le sang traverse une grosse masse brune placée au-dessous de la poitrine, un peu à droite du corps et qu'on nomme le *foie*. Le foie enlève au sang un liquide formé de substances inutiles à notre nourriture et qui est rejeté dans l'intestin ; ce liquide est appelé la *bile*.

3.—Le sang se purifie aussi en traversant deux autres masses plus petites, d'un rouge brun, placées au bas du dos et qu'on nomme les *reins*.

QUESTIONNAIRE

I.—Qu'est-ce que la circulation ? II.—1. Quelle est la couleur du sang qui est dans les artères ? Quelle est la couleur du sang dans les veines ? 3. Résumez la marche du sang dans la circulation ? III.—1. Le sang renferme-t-il des substances inutiles à la nourriture du corps ? 2. Où est placé le foie ? Qu'est-ce que la bile ? 3. Où sont placés les reins ?

(De l'École moderne).

VARIÉTÉS

LE PATER

(Suite)

SCÈNE QUATRIÈME

Mlle ROSE, LE CURÉ

LE CURÉ, *s'avançant vers elle*

Ma pauvre enfant !

Mlle ROSE, *d'une voix entrecoupée*

Merci de la visite,

Monsieur le curé, voyez-vous, tout m'agite,
M'énerve, me fait mal. . . Je suis au désespoir.
Nous causerons plus tard, bientôt. . . J'irai vous voir.
Vous l'aimiez, je sais bien. . . Je suis très impolie. . .
Mais, quand il faut parler de cela, la folie
Me prend, j'entre en fureur. . . Et là, vrai, j'ai besoin
Qu'on me laisse pleurer tout mon soûl, dans mon coin.

LE CURÉ

Si je suis indiscret, c'est bien, je me retire. . .
 Mais je sais qu'un saint prêtre a subi le martyre,
 Et je ne vous dirai qu'un mot, l'essentiel :
 Femme, consolez-vous, votre frère est au ciel !

Mlle ROSE

Le ciel ! Ah ! j'attendais la banale réponse,
 Le mot creux que toujours l'égoïsme prononce !
 Ah ! mon frère est au ciel ! Soit ! Mais il est aussi
 Rue Haxo, dans l'affreux charnier, tout près d'ici,
 Sanglant, défiguré, percé de vingt blessures.
 Ces atrocités-là, ce sont des choses sûres.
 Je ne puis distinguer, de mon regard humain,
 Mon pauvre Jean là-haut, une palme à la main.
 Mais son cadavre est vrai, mais sa mort n'est pas fausse.
 Ça, c'est certain, et ceux qui l'ont mis dans la fosse,
 En jetant sur son corps la glaise et les cailloux,
 Enterraient ma croyance au ciel, comprenez-vous ?
 Le ciel ! Toujours le ciel ! Mais quand ces cannibales
 Ont pris mon pauvre Jean et l'ont criblé de balles,
 Il brillait, votre ciel, il était calme et bleu.
 Il ne se trouble plus maintenant pour si peu,
 Et c'était bon du temps de Gomorrhe et Sodome.
 Le ciel ! mais voyez donc comme il est pur, brave homme ?
 Et Paris brûle, et l'on s'égorge, et les pavés
 De pétrole et de sang sont partout abreuvés.
 Cela méritait bien qu'il s'en mêlât peut-être,
 Votre ciel ! Eh bien ! moi, je le hais, sœur de prêtre !
 Je le hais et je brave en face son courroux ! . . .
 J'ai dit, maudissez-moi !

LE CURÉ

Non, je pleure avec vous
 Vos blasphèmes n'ont rien qui m'indigne ou m'étonne,
 Je ne les entends pas, et Dieu vous les pardonne.
 Mais, dans la sainteté qu'il vient de revêtir,
 Dans sa gloire, parmi les anges, le martyr
 Seul a le cœur navré par sa sœur douloureuse.

Mlle ROSE, *éclatant en sanglots*

Eh ! Monsieur le curé, je suis si malheureuse ! . . .
 Pardon . . . Je ne sais plus vraiment ce que je dis.
 Oui, vous avez raison, il est en paradis :
 Mais, moi, voyons, comment voulez-vous que je vive ?
 Oui, j'ai tort de toucher ma plaie et la ravive.
 C'est ainsi, je sais bien, j'ai tort, je me sou mets ;
 Mais on ne peut comprendre à quel point je l'aimais.

J'étais plus qu'une sœur pour mon malheureux frère.
 Quand il était petit, je lui tins lieu de mère,
 Et plus tard, prêtre grave et plein de piété,
 Il me faisait l'effet d'un père respecté.
 Ce pur et grand chrétien à la foi bienfaisante,
 J'aimais à le servir en fille obéissante,
 Et cet homme naïf, distrait, toujours rêvant,
 Je le soignais encor comme un petit enfant ;
 Aussi, vous me voyez, dans l'horreur qui me mine,
 Souffrir comme une mère et comme une orpheline...
 Mon frère !... Assassiné par ces brigands hideux !...
 C'était si bon, si doux, notre existence à deux,
 Dans ce calme logis, dans cette solitude !
 Le soir—ici, tenez—il avait l'habitude !
 De lire une heure, après notre frugal repas.
 Je cousais près de lui. Nous ne parlions pas.
 Mais on se comprend bien sans parler, quand on s'aime
 Et, comme nous pensions, en tout, toujours de même,
 Souvent il arrivait que brusquement nos voix
 Rompaient, du même mot, le silence à la fois.
 Pour lui, j'ai refusé mariage et famille.
 Un cœur de sœur aînée, un cœur de vieille fille,
 C'est un coffret d'avare, un trésor plein d'amour.
 Et nous ne nous étions jamais quittés un jour.
 Et quand il s'éloignait seulement pour une heure.
 Ma pensée—oui, la plus aimante et la meilleure—
 Je la gardais pour lui toujours, et la mettais
 Dans les mailles des bas que je lui tricotais !...
 C'est fini, tout cela, c'est enfoui sous terre.
 Mais va, je ne suis pas ingrate, pauvre frère !
 Je ne permettrai pas qu'on ôse me parler
 De m'essuyer les yeux et de me consoler.
 Mon bonheur de jadis—reçois-en l'assurance—
 Je te le dois et veux le payer en souffrance.
 Oui, mourir de ta mort ce sera pour ta sœur
 Une cruelle joie, une amère douceur.
 Je chéris mon chagrin, et j'en goûte les charmes,
 Je veux sentir couler ma vie avec mes larmes,
 Et, quand de la douleur m'étouffera le flot,
 Rendre mon dernier souffle en un dernier sanglot.

LE CURÉ

Pleurez ! J'aime ces pleurs, ô pauvre âme brisée !
 Dans votre aride et morne avenir, leur rosée
 Fera fleurir un jour l'oasis, le coin vert.
 Les pleurs, dans le chagrin, c'est la pluie au désert.
 Oui, parlez du cher mort, aimez votre souffrance.
 Mais gardez tout au moins cette triste espérance
 Qu'il vous voit et qu'il sait que vous souffrez pour lui.

Ce n'est pas le curé qui vous parle aujourd'hui.
 C'est l'ami, le vieillard, et je vous dis : O femme,
 Autour de nous ici, je sens flotter une âme.
 Votre frère vous voit, vous dis-je, il est ici.
 Je l'entends murmurer : Ma pauvre sœur merci
 De m'aimer tant ! Mais plus de blasphème de rage.
 Pleure—les pleurs sont doux—mais pleure avec courage,
 Calme-toi. J'é suis là, présent pour te bénir
 Et vivant dans ton cœur et dans ton souvenir.
 Nous serons réunis un jour. Consens à vivre,
 Je veillerai sur toi. Lis tout haut le Saint-Livre,
 Et, dans les divins mots prononcés, quelquefois
 Tu croiras que résonne un écho de ma voix.
 Devant mon crucifix chaque jour prosternée,
 Prie avec tout ton cœur, ma pauvre sœur aînée,
 Et tu croiras, à moi t'unissant en esprit,
 Voir mon sourire errer sur les lèvres du Christ.
 Quand tu visiteras mes pauvres, si l'on presse
 Ta charitable main s'ouvrant pour leur détresse,
 Ma sœur, tu sentiras l'étreinte de ma main.
 O chrétienne, fais donc jusqu'au bout le chemin.
 Sans doute, la douleur est un fardeau terrible !
 Mais je te soutiendrai, moi ton guide invisible.
 Va, marche et lutte, avec ton frère pour témoin,
 Et sans t'inquiéter si le moment est loin
 Où l'aube de la mort à tes regards doit poindre.
 Mérite, ô pauvre sœur, le ciel pour m'y rejoindre !

FRANÇOIS COPPÉE.

(à suivre)

SOUVENIR DE COLLÈGE

(Scène : l'ancien collège de Trois-Rivières, situé sur l'historique Platon, château-fort du temps des Français, casernes des troupes anglaises après la cession. On nous y montrait dans un coin du réfectoire l'alcôve où était né René de la Vérandrye, le découvreur des Montagnes Rocheuses. On y conservait sur le glacis du côté du fleuve un vieux canon encloué, aux armes russes, relique de Sébastopol.)

Mon bonheur autrefois, par les beaux soirs d'été,
 Était d'aller m'asseoir au bord de la colline,
 Sur l'affût d'une longue et lourde coulevrine
 Dont la rouille attestait l'illustre vétusté.

A ma droite j'avais le jardin du collège,
 Modeste coin de terre où légumes et fleurs
 Croissaient, vivaient en paix comme frères et sœurs
 A l'abri d'un enclos soigné, blanc comme neige ;

A ma gauche la rue, et ses massifs ombreux
 Sous lesquels je voyais passer les gens du monde ;
 En bas, le fleuve bleu dont l'eau calme, profonde,
 Reflétait comme un lac la pureté des cieux.

La brise m'apportait des rumeurs incertaines ;
 Des voix fraîches chantaient là-bas sous le treillis ;
 On riait aux éclats ; d'autres, plus recueillis,
 Elevaient leurs esprits vers les hauteurs sereines.

Un crépuscule rose, aurore de la nuit,
 Touchant mon vieux donjon de ses reflets obliques,
 Traçait au loin sur l'eau des ombres fantastiques,
 Dont j'ai gardé l'image en mon regard séduit.

J'aimais à revenir en ce lieu solitaire,
 Où je n'étais troublé dans mes rêves secrets
 Que par la psalmodie ou par les pas distraits
 Des prêtres qui passaient en lisant leur bréviaire.

J'aimais à voir la nuit se lever lentement,
 A voir le jour se fondre en ces lueurs neigeuses,
 Mystique clair obscur où les âmes songeuses
 Vont tous les soirs goûter un saint recueillement.

Mon Dieu ! que j'ai passé de longues, longues heures
 Au pied du vieux canon aux armes de Moscou !
 Quand la cloche sonnait, c'était au dernier coup
 Que nous nous décidions à gagner nos demeures.

J'ai voulu le revoir, le vieil affût de bois . . .
 Après vingt ans ! . . . c'est long . . . j'ai voulu les reprendre,
 Ces rêves d'écolier que j'avais dû suspendre . . .
 J'ai voulu renouer les scènes d'autrefois . . .

Les lieux sont bien changés ! ah ! . . . Les voix se sont tues
 On n'entend plus les cris sonores des enfants . . .
 Comme en un cimetière oublié des vivants,
 Sous l'herbe on trouverait des pierres abattues.

Hier j'y revenais tout pensif. Sous mes pas,
 Les bons vieux souvenirs se sont levés de terre . . .
 J'ai senti dans mon être un choc involontaire, . . .
 Et, comme un grand enfant, j'ai sangloté tout bas !

ULRIC BARTHE.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

A LA RECHERCHE DE LA VÉRITÉ (1)

PRÉAMBULE

Il m'est venu une idée assez originale, je crois, et peut-être un peu difficile à réaliser : car il s'agit ni plus ni moins de mettre en rapport immédiat avec les élèves de l'école primaire, le grand saint Thomas, qui s'appelle l'ange de l'école, afin de leur communiquer un peu de cette vérité si importante et si méconnue pourtant, qui se rapporte au salut de nos âmes et donne pleine et entière satisfaction aux justes exigences de la raison.

Je fais donc mon entrée dans la classe portant sous mon bras plusieurs gros livres tout remplis de latin, et, chose plus terrible encore, bourrés jusqu'à la tranche de syllogismes capables d'effrayer plus d'un enfant.

Qu'on se rassure néanmoins.

Je n'ai pas l'intention d'assommer à coup de dialectique ou de cribler en langue virgilienne mon intéressant auditoire. Je veux tout simplement me servir des ressources naturelles et toutes préparées que m'offrent les jeunes intelligences auxquelles je vais m'adresser, et, dans une série de questions appelant invariablement pour réponse des oui ou des non, conduire par une voie facile tous mes petits amis à la conquête de la vérité.

Avant notre départ, il faut de toute nécessité préciser le but à atteindre.

La vérité est un mot qui remplit toutes les bouches, mais ce qu'elle signifie n'est pas toujours facile à saisir.

On s'accorde à dire généralement qu'une chose est vraie, quand notre esprit la connaît absolument comme elle est. Ainsi, j'affirme que Voltaire fut un misérable imposteur, Renan un faussaire des Livres Saints, et, si j'en crois les critiques de ces deux écrivains, il se trouve que mon double jugement est en parfaite conformité avec l'état moral ou plutôt immoral de ces deux hommes. Je suis donc vrai dans mes affirmations. La vérité peut se définir l'adéquation de la chose connue avec l'intelligence.

La vérité se divise en plusieurs espèces qu'il serait parfaitement inutile de faire connaître dans leurs détails.

Je me bornerai à dire qu'il y a d'abord une vérité morale et une vérité logique ; parce que l'intelligence forme des jugements qui sont vrais avec ou sans le concours de la volonté. L'erreur est le contraire de la vérité logique et le mensonge celui de la vérité morale.

Les philosophes, qui sont des hommes minutieux, sans pour cela fendre les cheveux en quatre comme on se plaît souvent à le dire, nous parle eux aussi d'une division de la vérité qui est basée sur la nature même des choses. Les vérités empirique, physique, mathématique, métaphysique et morale sont le résultat de leurs savantes observations.

(1) Ecrit spécialement pour l'Enseignement primaire.

D'ailleurs, si nous voulions les croire, nous n'en finirions plus avec les distinctions. Ces messieurs, qui ne doutent de rien, ont imaginé une vérité mesurante et mesurée (*mensurans et mensurata*), une vérité matérielle ou ontologique et une vérité formelle ; enfin, ce que l'on comprendra davantage, la vérité spéculative et pratique.

De toutes les dénominations de la vérité, j'ai gardé les plus importantes pour la fin et j'engage mes jeunes amis à ne pas se décourager, car elles ne sont qu'au nombre de deux : La vérité *naturelle* et la vérité *surnaturelle* !

Naturelle ? et quand donc ?

C'est quand notre intelligence est abandonnée à elle-même pour connaître la vérité, et qu'elle y arrive. Il va sans dire que le concours d'un professeur ou d'un homme quelconque ne change en aucune façon notre mode de connaissance. Exemple : notre collègue en collaboration, M. Arthur Buies, après de longues observations géologiques, ou peut-être après avoir lu quelques vieux bouquins, découvrit que les régions saguenayennes, par un jour de cataclysmes, avaient brisé tout à coup leur enveloppe granitique pour donner libre cours aux flots jusque-là captifs du lac Saint-Jean. Cette découverte, qui n'est qu'une supposition assez problématique, si elle est vraie, est absolument de l'ordre naturel ; car je ne sache pas que M. Buies soit en rapport immédiat avec les anges, autrement elle serait surnaturelle.

Surnaturelle !!... Voilà un mot qui fait hausser bien des épaules et sourire dédaigneusement bien des visages, et, soit dit en passant, les propriétaires des dites épaules ainsi que les porteurs de ces aimables visages, ignorent le plus souvent ce qu'il signifie ; c'est pour eux (pour les fortes têtes j'entends) quelque chose comme un renversement de l'ordre naturel incompatible avec l'immutabilité de je ne sais quel monde qui ne doit pas bouger, et pour les têtes secondaires sujettes à gober toutes les niaiseries des philosophes de bas étages, une vieille rengaine du bon vieux temps, tout à fait démodée de nos jours, encombrante on ne peut plus pour notre sainte mère l'Église qui n'aurait jamais dû prendre sous sa protection un pareil bagage. Et chose étrange, ces idées ont cours parmi nous. Les catholiques d'aujourd'hui veulent du naturel : un bon Dieu naturel, un ciel naturel, une religion naturelle, des sacrements naturels, et surtout une vérité naturelle. Un peu plus nous aurions une ligne télégraphique pour nous tenir au courant des nouvelles du paradis, et un chemin de fer avec trains réguliers y compris les pullman en destination pour l'autre monde avec, sans doute, tout un système d'améliorations très modernes pour la maison de Dieu.

Or la vérité surnaturelle est tout simplement celle qu'on ne peut voir à l'œil nu de notre intelligence. Supposons un télescope, c'est-à-dire la révélation divine qui vient s'ajouter à notre esprit pour lui faire découvrir tout un monde de merveilles d'un ordre absolument supérieur, et nous aurons la vérité surnaturelle.

Le but de nos recherches, n'est pas exclusivement la vérité surnaturelle ; nous voulons tout simplement constater son existence.

La vérité surnaturelle existe-elle et où est-elle ? voilà la question qui se pose à notre attention.

Or pour lui donner une réponse satisfaisante, il faut s'occuper préalablement d'une foule de vérités naturelles qui nous serviront d'avenue ou de préambule.

Ces différents sujets que nous allons traiter viendront successivement à

l'objectif de notre raison, et, si nous entendons gronder dans le lointain les sourdes clameurs de l'impiété, soyons sans crainte, car les cris discordants des fils de la nuit ne sauraient nous empêcher d'entendre la voix du gros bon sens nous enseignant comment on arrive à Dieu.

Une dernière recommandation avant le départ. Nous allons à la recherche de la vérité ; et bien ! mes jeunes amis, il est bon de vous dire que la ravissante découverte de toute une série de conclusions, qui s'acheminent les unes à la suite des autres vers le grand problème de la divinité du christianisme pour le résoudre affirmativement, demandent de notre part certaines conditions.

Il faut être :

1^o Avide de la vérité qui se rapporte à notre salut.

2^o Parfaitement dépouillé de tous préjugés.

3^o Bien disposé à travailler en toute humilité et sincérité à la solution des problèmes qui nous seront proposés. Le désir du vrai, l'impartialité, la sincérité et une certaine dose d'humilité qui nous empêche de jeter aux orties ce que l'on ne comprend pas, doivent aussi nous animer.

Voilà la méthode à suivre. Et maintenant, en avant !

D.-M.-A. MAGNAN, ptre.

ARRIVÉE DES PREMIÈRES RELIGIEUSES A QUÉBEC

Le 1er août 1639, à sept heures du matin, le canon du Fort Saint-Louis annonça au petit poste de Québec, dont la population ne dépassait pas deux cent cinquante âmes, l'arrivée des premières femmes consacrées à Dieu qui soient venues en Canada : c'étaient la Mère Marie de Guyart de l'Incarnation, la Mère Marie de Savonnières de Saint-Joseph, Marie Cécile de Sainte-Croix, Ursulines, avec leur dévouée fondatrice, Madeleine de Chauvigny de la Peltrie ; puis la Mère Marie Guenet de Saint-Ignace, la Mère Anne Le Cointre de Saint-Bernard et la Mère Marie Forestier de Saint-Bonaventure, Hospitalières, envoyées par la duchesse d'Aiguillon, nièce du cardinal de Richelieu, pour fonder dans la Nouvelle-France un Hôtel-Dieu dédié au Précieux Sang du Rédempteur.

Elles étaient accompagnées de trois missionnaires Jésuites : les Pères Vimont, Poncet et Chomonot.

Ce fut un événement considérable que l'arrivée de ces "*filles de la prière*" dans le pays alors presque entièrement sauvage du Canada. Il causa une grande joie parmi les colons français groupés autour du fort Saint-Louis ou dispersés le long des rives du Saint-Laurent, et fit naître des espérances que deux siècles et demi d'un dévouement admirable ont amplement justifiées.

M. de Montmagny se rendit à la rencontre des nobles femmes, — qui se prosternèrent en mettant le pied sur le rivage, et baisèrent avec respect, le sol de leur nouvelle patrie, — puis, suivi de toute la population de Québec, il les conduisit à Notre-Dame-de-Recouvrance (1), où un *Te Deum* fut chanté,

(1) Cette église fut détruite par un incendie l'année suivante (1640). Elle avait été construite par Champlain en 1633, et était située à peu de distance du fort, vers l'extrémité nord-ouest de la Place d'Armes actuelle.

“ entonné par le R. P. Le Jeune, . . . poursuivi par toutes les voix de la foule, tandis que le canon du fort annonçait au loin le joyeux événement ”.

La petite société de Québec offrait, sous M. de Montmagny, un spectacle original et charmant. On y retrouvait l'image de la vieille société française, avec quelques traits particuliers que faisaient naître les exigences du climat, la lutte pour l'existence dans des conditions inconnues en Europe, et le contact avec les aborigènes.

Le gouverneur voulut recevoir les Hospitalières et les Ursulines au fort Saint-Louis. Le jour même de leur arrivée, il les convia à sa table, ainsi que les missionnaires Jésuites, les officiers et les principaux habitants de la colonie.

Puis les humbles servantes de Dieu se séparèrent, les deux petites communautés allant dans leurs pauvres demeures respectives.

ERNEST GAGNON.

A TRAVERS LES BEAUX-ARTS

(Tous droits strictement réservés)

VII

ARCHITECTURE.—LA RENAISSANCE

Nous avons étudié sommairement l'art païen, qui, après avoir pris naissance en Grèce, se répandit en Italie, notamment à Rome. Nos lecteurs se rappellent que la civilisation antique fut détruite par les hordes barbares qui couvrirent l'Europe de ruines vers les premiers temps du christianisme. Mais le flambeau de l'art, prêt à s'éteindre, se rallume “ aux cierges de l'autel chrétien ”, suivant l'expression fort juste d'un écrivain anti-religieux. L'Eglise édifie alors sur les débris du paganisme un art nouveau qui grandit et s'étend à travers l'Europe entière : cette époque fut nommée le Moyen-âge et cet art nouveau fut appelée l'Art gothique. Durant plusieurs siècles, l'Eglise seule, par ses religieux et ses prêtres, fut l'unique soutien de l'art.

Au seizième siècle, les artistes italiens tournèrent leurs regards vers l'antiquité. Nous voyons alors l'esprit de la Grèce et de Rome sortir de sa tombe : de cette époque date la *Renaissance*. Le grand caractère de l'art gréco-romain, c'est le culte de la nature, tandis que celui de l'art chrétien, c'est le culte religieux. L'artiste païen ne s'est jamais élevé plus haut que ses aspirations purement terrestres, tandis que c'est au ciel qu'habite l'âme de l'artiste chrétien. L'œuvre de la Renaissance fut de combiner les deux époques, païenne et chrétienne ; de ramener l'homme à la terre sans lui faire oublier le ciel. Quelques historiens sectaires veulent voir dans la Renaissance le triomphe des réformateurs du seizième siècle sur l'Eglise catholique. Ces écrivains accusent cette dernière d'avoir voulu étouffer les ambitions légitimes et garder le peuple dans l'ignorance des chefs-d'œuvre de l'antiquité. Mensonge, et mensonge effronté que cette prétention. L'Eglise a guidé le retour

vers les études grecques et romaines mais elle n'a jamais voulu l'empêcher. Mon assertion est facile à prouver. Quels sont les artistes qui ont créé les plus purs chefs-d'œuvre de la Renaissance ?

Dans l'architecture, n'est-ce pas *Brunelleschi* et *Giotto* qui ont élevé l'église Sainte-Marie-des-Fleurs, à Florence ? *Bramante* et *Michel-Ange* qui ont créé Saint-Pierre-de-Rome, l'église des papes ? En France, le plus beau monument de la Renaissance, le *Louvre*, a été élevé par les soins des rois Très Chrétiens, grâce au génie de Pierre Lescot.

Passant à la sculpture, nous retrouvons encore l'immortel Michel-Ange, l'auteur inimitable du *Moïse*, du Vatican ; Donatello, qui a laissé une tête de *sainte Cécile* considérée comme un des plus purs chefs-d'œuvre de la sculpture florentine ; Verocchio, non moins célèbre que son compatriote Donatello, et une foule d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.



ÉGLISE SAINT-PIERRE DE ROME

Enfin, la Renaissance ne s'enorgueillit-elle pas avec raison de Raphaël, le peintre à jamais célèbre de la *Vierge à la chaise*, de la *Sainte Famille*, etc. ? de Léonard de Vinci, dont la *Jaconde* est comparable aux plus grandes œuvres de l'antiquité ? de Véronèse qui a laissé cette création si remarquable que les voyageurs peuvent admirer aujourd'hui au Musée du Louvre : *Le Christ à Emmaüs* ? du Titien qui s'est immortalisé par sa *Mise au Tombeau* ? et nous omettons nombre de Maîtres catholiques dont les noms sont passés à la postérité.

Que l'on vienne dire, après cela, que la Renaissance " c'est l'effort de l'humanité pour échapper à l'esclavage dans lequel l'Eglise l'avait plongée ". Si nous avons insisté sur ce point d'histoire, c'est afin de préserver, dans la

mesure de nos forces, la jeunesse canadienne-française des erreurs qui ont cours un peu partout au sujet du rôle de l'Eglise vis-à-vis de l'Art.

Abordons maintenant le côté pratique de notre étude. Ci-haut nous donnons une fidèle reproduction de l'église *Saint-Pierre-de-Rome*. En regardant attentivement cette gravure, nous remarquons qu'ici l'artiste est revenu à l'architecture païenne. Le dôme est byzantin, mais le reste de l'édifice est grec ou romain. Ce fronton triangulaire, ces colonnes corinthiennes, ces ouvertures en plein cintre nous indiquent que les beaux jours de la Grèce ou de Rome sont revenus.

Quel est le caractère distinctif du style de la Renaissance ?

Nous laissons ici la parole à Pellissier, appréciateur de fort bon goût :

“ Le caractère distinctif du style de la Renaissance est l'addition du cintre surbaissé à la ligne droite des Grecs et des Romains. L'unité résulte de la simplicité des lignes perpendiculaires et des lignes horizontales, et la variété provient des reliefs que présente la façade d'un monument style renaissance. La richesse de ce style résulte du grand nombre d'ornements sculptés. Une élégance de bon goût résulte du choix de ces ornements qui, malgré leur profusion, ne brisent jamais les grandes lignes de l'architecture, et se perdent avec harmonie dans l'ensemble.

“ La beauté naît de l'opulence facile, de la variété sans confusion, de la disposition ingénieuse qui multiplie les ornements à mesure que l'édifice s'élève, ainsi, plus éloignés de l'œil, les détails se fondent mieux dans le tout.

“ Le seul reproche que mérite l'art de la Renaissance, c'est d'être prodigue d'ornements, de dépasser par l'étendue de ses monuments les limites que peut embrasser l'œil de l'homme, et ainsi de fatiguer parfois le regard et l'imagination ”.

C.-J. MAGNAN.

AU COIN DU FEU

LA VIE DES CHAMPS

Le laboureur n'est pas méchant :
L'air qu'il respire rend honnête ;
Il sait qu'aux bornes de son champ
Le désir qu'il poursuit s'arrête.

L'hiver est pour le laboureur, comme pour le champ qu'il cultive et qu'il aime, la saison du repos. Essayons donc de lui écrire quelques lignes, pendant qu'il a tout le loisir de nous lire, si toutefois cela lui plaît.

Vous n'avez pas oublié ce vers que Virgile écrivait, il y a environ deux mille ans :

O fortunatos nimium, sua si bona norint, Agricolas !

O trop heureux cultivateurs, s'ils savaient apprécier leur bonheur !

Ce qui était une vérité il y a deux mille ans est encore aussi vrai aujourd'hui, plus vrai peut-être, parce que les changements apportés dans les autres états de vie font encore ressortir davantage l'inappréciable paix, le calme bien-faisant de la vie des champs.

Il est peu de mes lecteurs qui ne connaissent point la vie de la campagne : la plupart même y sont nés et y ont été élevés.

Causons donc ensemble, pendant quelques instants, de ces belles années que nous avons passées au milieu des travaux salutaires et des plaisirs robustes de la vie champêtre. Il nous en reviendra comme une bonne odeur de terroir qui nous reconfortera et nous fera oublier pour un moment la plate et épuisante existence des villes qui nous use et nous brise, bien avant le temps fixé par la bonne nature elle-même.

O les beaux soleils matinaux montant dans l'air reposé et parfumé par toutes les saines émanations du sol que travaillent les sèves et les sucres féconds du printemps ! O les flamboyants couchers qui empourprent l'horizon par les soirs tièdes qu'embaument les fleurs nouvelles et les jeunes feuilles aux nuances si tendres et si délicates !

N'avez-vous pas senti, en vous promenant à travers les champs et les bois, un mystérieux frisson de vie qui pénètre et sature tout votre être ?

N'avez-vous pas éprouvé cette espèce d'effervescence qui soulève votre esprit et vous emporte à des aspirations plus hautes, à une fraternité plus large, à une bonté qui semble monter de la nature elle-même pour vous envahir et réchauffer votre âme ?

Tout ce qui vous entoure respire le calme dans la force, le bien-être dans la confiance. C'est une harmonie de sons et de couleurs qui vous charme et vous séduit.

Votre champ est semé. Vous voyez déjà poindre les premières tiges qui promettent la riche moisson prochaine, avec la volonté de Dieu. Vous avez fait votre part. A la Providence, maintenant, de faire la sienne ; et vous savez bien que la providence n'y manquera pas.

C'est ce qui fait votre force et votre indépendance.

Car songez-y bien : à part le calme, la douceur et la salubrité des champs, vous avez encore la vie la plus noble, la plus indépendante qui se puisse concevoir. En fait, vous ne relevez absolument que de Dieu lui-même ; il est votre seul Seigneur.

Ils avaient bien compris cela, les anciens qui voulaient qu'un fils de noble famille ne pût embrasser, sans déchoir, que trois états de vie ; le service des autels, la profession des armes, et la culture des champs, *cruce, eusis es aratrum*, la croix, l'épée et la charrue. C'est qu'en effet, toutes les autres professions, mêmes les plus exaltées, ne sont en définitive qu'un servage plus ou moins déguisé, un asservissement, tandis que le service de Dieu, le service de la patrie, le service du sol fécond est une profession libre et noble qui n'a d'entraves que le devoir et la loi, ce qui est la plus haute expression de la liberté.

NAPOLÉON LEGENDRE.

LES PARENTS (1)

Dans un ménage chrétien, la femme prouve sa délicatesse de sentiment en se montrant prévenante pour son mari, toujours affable, toujours complaisante, et l'homme qui a reçu une bonne éducation, est rempli d'égards pour sa femme, qu'il traite toujours comme une compagne chérie que le bon Dieu lui a donnée pour l'aider à supporter les peines de la vie.

La femme tient sa maison de telle sorte que son mari y trouve le bonheur. Elle ne paraît jamais devant son mari dans un négligé qui pourrait diminuer l'estime que ce dernier a pour elle. Son langage sera toujours irréprochable à tous égards. Le mari en agira de même envers elle. Les charmes de la jeunesse sont bientôt passés, l'estime qui a sa source dans les qualités du cœur et les bons procédés, demeure.

Que le père et la mère n'aient aucun différend en présence de leurs enfants, qu'ils ne se permettent aucune parole triviale, grossière. Que leur autorité soit tendre et de telle sorte que leurs enfants, tout en les respectant, soient à l'aise avec eux. Qu'ils tiennent à ce que les enfants observent entre eux les règles de la politesse et de la bienséance qu'ils doivent pratiquer plus tard dans le monde.

TH.-G. ROULEAU, ptre.

LES LARMES D'UNE MÈRE

Dans ses langes blancs fraîchement cousus,
La Vierge berçait son enfant Jésus.
Lui, gazouillait comme un nid de mésanges !
Elle, le berçait et chantait tout bas
Ce que nous chantons à nos petits anges...
Mais l'enfant Jésus ne s'endormait pas.

“ Doux Jésus, lui dit la mère en tremblant,
“ Dormez, mon agneau, mon bel agneau blanc.
“ Dormez ; il est tard, la lampe est éteinte !
“ Votre front est rouge et vos membres las.
“ Dormez, mon amour, et dormez sans crainte.”
Mais l'enfant Jésus ne s'endormait pas.

“ Il fait froid, le vent souffle, point de feu,
“ Dormez : c'est la nuit, la nuit du bon Dieu ;
.....
“ Vite, ami, cachons ces yeux sous nos draps
“ Les étoiles d'or en seraient jalouses.”
Mais l'enfant Jésus ne les cachait pas.

(1) Extrait du *Manuel des Bienséances* à l'usage des candidats aux brevets d'école primaire. Prix : 25 cts ; s'adresser à W. Bussièrès, École normale, Québec.

“ Si quelques instants vous vous endormiez,
 “ Les songes viendraient en vols de ramiers,
 “ Et feraient leurs nids sur vos deux paupières
 “ Ils viendront : dormez, doux Jésus.” Hélas !
 Inutiles chants et vaines prières,
 Le petit Jésus ne s'endormait pas.

Et Marie, alors le regard voilé,
 Pencha sur son fils, son front désolé.
 “ Vous ne dormez pas, votre mère pleure,
 “ Votre mère pleure, ô mon bel ami !... ”
 Des larmes coulaient de ses yeux ; sur l'heure,
 Le petit Jésus s'était endormi.

ALPHONSE DAUDET.

LECTURE EN FAMILLE

SACRIFICE—(*Suite et fin*)

Oh ! le douloureux combat ! Que de fois il s'était renouvelé dans son cœur, et toujours sans issue ! Que de chocs et de conflits entre des aspirations contraires ! Ici, l'ivresse infinie de la vie claustrale, l'ardente joie des longues contemplations devant l'autel, la suave dureté de la règle monastique, tout ce qu'elle avait appelé, souhaité, rêvé ; là, des jours uniformes, dépourvus de tout attrait, l'existence bourgeoise d'un foyer où nul rayon ne brillerait jamais, auprès d'un vieillard quinquagénaire et aigri, découragé par sa disgrâce. C'est entre ces deux routes qu'il fallait choisir, et ce jour-là, comme les autres, elle hésitait.

Soudain, elle ressaisit sa pensée errante. Ses yeux s'arrêtèrent sur le général toujours silencieux et, se levant, elle lui dit :

—A quoi songez-vous, mon père ?

—Je songe au triste avenir qui s'ouvre devant nous, mon enfant, devant toi surtout, et je regrette amèrement que tu ne te sois pas mariée quand tu pouvais choisir entre tant de prétendants disposés à te prendre sans dot, parce qu'ils comptaient sur ma protection.

—Si ceux qui m'ont recherchée quand vous étiez puissant s'éloignent maintenant, c'est qu'ils ne m'aimaient guère, objecta-t-elle.

—Ils peuvent t'aimer toujours et être contraints par des exigences de position de renoncer à toi. Il est fâcheux que tu ne te sois pas décidée quand l'occasion s'est offerte.

—Mais, je me suis décidée, mon père, et pareille occasion s'offrit-elle encore j'agis comme j'ai agi. Je ne veux pas me marier.

—Tu ne veux pas te marier ? s'écria-t-il, dressé d'un brusque mouvement sur le fauteuil qui trembla sous la pression de ses mains. Tu ne me l'avais jamais dit.

—Je vous le dis maintenant, général de mon cœur.

Et, caressante, elle s'agenouilla devant son père, en l'enveloppant d'un regard qui cherchait à atténuer l'énergie de ses déclarations. Mais il ne voulait pas se laisser séduire.

—Et tu crois que je vais accepter cet arrêt ?

—Il faudra bien l'accepter, puisqu'il est irrévocable.

Elle prononça ces mots d'une voix tout à coup transformée et où s'exprimait si nettement sa volonté que le général n'osa répondre, lui devant qui tremblaient, quand ils entendaient gronder sa colère, officiers et soldats placés sous ses ordres.

Il y eut un silence, Geneviève s'était relevée et se tenait debout devant son père, prête à parler.

—Mais tu as une raison ? balbutia-t-il.

—J'en ai une.

—Puis-je la connaître et juger de ce qu'elle vaut ?

—Vous le pouvez, répondit-elle. Je n'ai voulu me marier et continue à ne pas le vouloir, parce que j'ai pris l'engagement de me consacrer à Dieu.

—Religieuse, toi !

—Religieuse, oui, mon père. Mon dessein est d'entrer aux Carmélites.

—Mais c'est un coup de folie !

—Ne blasphémez pas, général ; ma folie est celle des saints, la folie de la croix.

Il comprit qu'il n'aurait pas raison de cette volonté de jeune fille, il se tut. Mais le coup avait porté et le pauvre homme en était comme assommé. Il ne parut recouvrer son sang-froid que pour demander d'un accent de doléance :

—Et quand comptes-tu me quitter ?

Elle ne s'attendait pas à cette question. Mais, puisqu'elle se posait, c'est que l'heure était venue. Elle redressa son front tout radieux de jeunesse et de saint enthousiasme, et, parlant comme si elle eut récité une profession de foi, elle répondit :

—J'ai longtemps hésité, mon père, à vous causer cette peine et j'ai gardé dans mon cœur le secret de ma vocation. Mais, puisque vous l'en avez fait sortir, je ne dois plus dissimuler ni mettre un plus long retard à obéir à Dieu. Quand vous partirez d'ici, j'irai m'enfermer au noviciat du Carmel.

Elle s'arrêta, toute stupéfaite d'avoir pu, en quelques mots et si soudainement faire connaître cette décision dont, durant si longtemps, elle avait reculé l'aveu, redoutant la douleur de son père. Quant à lui, écrasé dans son fauteuil, il pleurait.

—Mon père, murmura-t-elle, daignez songer que j'obéis au Ciel. Je le prierai tant pour vous qu'il vous donnera le courage et la résignation.

—Ces paroles, loin de l'apaiser, l'exaspérèrent. Le soldat autoritaire et emporté qu'il était se réveilla. D'un bond, il fut debout, criant, et gesticulant, la voix étranglée par la colère et les pleurs.

—Je n'ai que faire de tes prières... Vivant, je n'ai besoin que des baisers de ma fille... Je me flattais de l'espoir d'en jouir toujours... Et tu me les enlèves !... Et à quel moment ? Au moment où tout m'échappe, commandement, honneurs, gloire, fortune, au moment où la vieillesse me courbe, où la limite d'âge brise ma carrière et où, seul, ces baisers pourraient me dédommager de tout ce que je perds. Non, le Dieu au nom de qui tu parles ne peut vouloir que tu t'arraches ainsi à ma tendresse, il ne peut vouloir te prendre à moi quand je n'ai plus que toi... Il ne m'a pas condamné à vivre solitaire et désolé alors que jamais je n'ai trahi mes devoirs. Si tu disais vrai, si c'était

lui qui commande, il serait un Dieu sans bonté, sans clémence... et je ne crois pas qu'il soit tel.

— Mon père ! mon père ! répétait Geneviève.

Mais il ne l'entendait pas. Il sanglotait, il suppliait, il menaçait, et, finalement, il s'effronda dans une crise de désespoir, en disant :

— Tu es libre, mon enfant ; mais sache bien que, si tu accomplis ce cruel, cet affreux dessein, tu m'auras tué.

Sur ces mots il sortit, la laissant bouleversée et bientôt transformée. De nouveau, elle commençait à comprendre que son devoir ne consistait pas à désertier à cette heure ses obligations filiales pour goûter la joie de se donner à Dieu, mais qu'il consistait à les remplir toutes jusqu'au bout.

Lorsque, quelques heures plus tard, elle revit son père, son sacrifice était fait, et plus grand celui-là, plus noble, plus héroïque que celui qu'elle avait d'abord rêvé. Elle jeta ses bras autour du cou du pauvre vieux qui l'interrogeait d'un regard plein d'angoisse, et elle soupira à son oreille :

— Rassurez-vous, père adoré, je ne vous quitterai jamais.

Le général d'André n'a vécu que deux années après avoir été mis dans le cadre de réserve. Il est mort voici quelques semaines. Sa fille a pris le voile, il y a huit jours, aux Carmélites de l'avenue de Saxe, et c'est son confesseur qui m'a raconté, pendant la cérémonie, l'épisode que je viens de rappeler.

ERNEST DAUDET.

LES SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE

CHAPITRE I

La vie de famille

L'*Etoile du Nord* de Joliette publiait, le 23 septembre dernier, sous le titre de "La vie de famille et les sociétés de bienfaisance", un article très bien pensé ; l'extrait suivant servira, je crois, admirablement bien de préambule à ce travail.

La vie de famille et les sociétés de bienfaisance

"Si le bonheur existe encore quelque part sur la terre, il est dans la vie de famille, dans l'amitié franche et cordiale de ses parents, dans les joies simples que l'on goûte sous l'œil de son père et de sa mère, au milieu de ses enfants, de ses frères et de ses sœurs. La vie de famille est si belle que, suivant une parole divine, elle est aimée de Dieu et des hommes ; elle est si bonne que Dieu lui-même lui emprunte de belles comparaisons : Il nous aime comme un père, comme une mère aime ses enfants.

Malheureusement, cette vie de famille est peu appréciée et mal comprise par les parents et les enfants dans un trop grand nombre de cas. Les résultats ont une influence matérielle désastreuse sur le bien-être des populations et la richesse publique.

Nous retrouvons ce défaut d'une manière plus prononcée parmi notre population canadienne-française, qui est trop portée à s'amuser et ne pense pas assez aux responsabilités de la vie et à la protection de ceux qui restent dans le monde après le départ pour l'éternité. C'est pénible à dire, mais l'expérience de tous les jours prouve la vérité de notre assertion".

L.-G. ROBILLARD,
Sec. Gén. Union Franco-Canadienne.

COMMENT ÉLEVER LES ENFANTS

LA DIGNITÉ ET LA FERMETÉ DU CARACTÈRE

3e Causerie

De la dignité et de la fermeté ainsi comprises résultera cette noblesse, cette élévation du caractère qui en est comme l'épanouissement.

D'abord il n'y a que l'élévation dans l'intelligence qui puisse permettre à qui que ce soit d'envisager d'ensemble, et par suite avec indulgence, les hommes et les choses. Notre pauvre humanité se laisse bien plus facilement impressionner par le mal que par le bien chez autrui; elle ne nous permet pas, au contraire, de rien voir de défectueux en nous-même. Examinons les choses de plus haut, nous les verrons plus complètement, et ce sera toujours au profit de l'estime pour autrui, et de notre amendement personnel. Il nous en coûtera ainsi beaucoup moins de reconnaître que ceux avec qui nous vivons se conduisent conformément à leur droit, et non avec injustice et selon le caprice. Comme nous le croyons si facilement quand nous aurions intérêt à ce qu'ils agissent d'une autre manière. Nous sommes fort ingénieux à justifier nos actes; qui sait? peut-être le deviendrons-nous autant à justifier ceux des autres.

Comment se pourrait-il ensuite qu'au service de cette intelligence élevée il n'y eût pas aussi un cœur grand et élevé? Comment les petites, les mesquineries auraient-elles accès dans ce cœur qui comprend les grandes choses, et ne peut par là même se défendre de les aimer? La grandeur d'âme, la générosité, les dévouements de toutes sortes y germeront naturellement, et c'est là qu'il faudra chercher, avec l'indulgence pour les hommes, le respect pour les principes; avec l'oubli de soi-même, la constante préoccupation du bien public; avec la modestie du sage, la hauteur de vues de quiconque sait apprécier et respecter le privilège de sa liberté.

M. le chanoine G. GINON.

LA PAGE DE LA JEUNE FILLE

CONSEILS D'UN POÈTE À UNE JEUNE FILLE

Y a-t-il sur la terre un être plus aimé, plus choyé, j'allais dire plus gâté que la jeune fille? Elle ne trouve devant elle que des personnes disposées à

lui être agréables ; mais, en retour de tant d'attentions, on voudrait la voir parfaite, et les plus grands écrivains se sont plu à lui donner des conseils. Victor Hugo lui recommande de travailler, de rester pure, d'être calme, joyeuse et bonne :

Laisse-toi conseiller par l'aiguille ouvrière,
Présente à ton labeur; présente à ta prière,
Qui dit tout bas : " *Travaille!* " oh ! crois-la ! Dieu, vois-tu,
Fit naître du travail, que l'insensé repouse,
Deux filles : la vertu, que fait la gaité douce,
Et la gaité, qui rend charmante la vertu !

Sois pure sous les cieux ! comme l'onde et l'aurore,
Comme le joyeux nid, comme la tour sonore,
Comme la gerbe blonde, amour du moissonneur,
Comme l'astre incliné, comme la fleur penchante,
Comme tout ce qui rit, comme tout ce qui chante,
Comme tout ce qui dort dans la paix du Seigneur !

Sois calme. Le repos va du cœur au visage ;
La tranquillité fait la majesté du sage.

Sois joyeuse. La foi vit sans l'austérité ;
Un des reflets du ciel, c'est le rire des femmes ;
La joie est la chaleur qui jette dans les âmes
Cette clarté d'en haut qu'on nomme la Vérité.

Sois bonne. La bonté contient les autres choses.
Le Seigneur indulgent sur qui tu te reposes
Compose de bonté le penseur fraternel.
La bonté, c'est le fond des natures augustes.
D'une seule vertu Dieu fait le cœur des justes
Comme d'un seul saphir la coupole du ciel.

Ainsi, tu resteras, comme un lis, comme un cygne,
Blanche entre les fronts purs marqués d'un divin signe ;
Et tu seras de ceux qui, sans peur, sans ennuis,
Des saintes actions amassant la richesse,
Rangent leur barque au port, leur vie à la sagesse,
Et, priant tous les soirs, dorment toutes les nuits !

VICTOR HUGO.

PETITE POSTE

EUGÉNIE A HÉLÈNE

Tu me dis, chère sœur, que mon style est simple, bon, naturel, mais je ne sais pas encore ce que c'est que le style. Quand je veux écrire quelque chose, je recueille mes idées, et, la tête cachée dans mes deux mains, je réfléchis... je replie mon esprit sur lui-même, je me regarde penser... et puis j'écris comme je pense, je mets sur mon papier ce que je vois dans mon esprit, ce que je seus dans mon cœur, tout comme quand au dessin je copie un modèle que j'ai sous les yeux.

Il me semble, quand je lis un joli livre, qu'il n'y a rien de plus simple que ce que je lis. Les idées, les expressions viennent toutes seules ; elles sont claires, faciles ; j'oublie le livre et celui qui l'a fait et je ne suis plus occupée que de ce qu'il me dit. Bien plus, il me semble que j'aurais dit ce qu'il dit et comme il l'a dit, parce que les tableaux qu'il me présente se forment dans dans mon esprit, avec toutes les couleurs qu'il y met. Je puis les voir au dedans de moi, une seconde fois comme dans le livre ; et si j'avais à écrire ce qu'il a écrit... mais je le ferais aussi bien que lui. Est-ce que tout le monde n'est pas comme je suis ?...

— Ne te moques pas de moi, n'est-ce pas ? Je t'assure que je dis là ce que je pense.

EUGÉNIE (1).

LE COIN DES ENFANTS



G. DARVEAU, PHOTO-GRAV., QUEBEC

LE PATER

On n'arrête pas en disant sa prière ;
 Voyons ? ne reste pas cette fois en arrière.
 Recommence avec moi le Pater, et dis bien :
 Donne...—Donne-nous...—Le pain quotidien.
 —Le pain...—Eh bien ! encor ! pourquoi donc cette pause ?
 Et pourquoi marmotter tout bas
 De ces mots que je n'entends pas ?
 —Chère maman, voici la chose :
 Je priais le bon Dieu, car le pain, c'est bien sec,
 De nous donner toujours un peu de beurre avec."

L. RATISBONNE.

Notre père des cieux, bénissez ma jeunesse :
 Pour mes parents, pour moi, je vous prie à genoux ;
 Afin qu'ils soient heureux, donnez-moi la sagesse,
 Et puissent leurs enfants les contenter sans cesse,
 Pour être aimés d'eux et de vous !

Mme TASTU.

(1) Extrait de l'auteur des *Paillettes d'or*.

RÉCRÉATION

Réponses aux devinettes I et II, page 219, livraison du 1er janvier 1898 :

I. R. 60. *Solution* : Le prix d'achat des premiers est $\frac{1}{2}$ de sou par œuf ; celui de seconds, de $\frac{1}{3}$ de sou ; le prix moyen d'achat est donc la moitié de $\frac{1}{2} + \frac{1}{3}$ ou de $\frac{5}{6}$, c'est-à-dire $\frac{5}{12}$. Le prix de vente d'un œuf à 5 pour 2 sous est $\frac{2}{5}$ de sou ; la perte est donc de $\frac{5}{12} - \frac{2}{5} = \frac{1}{60}$ de sou par œuf ; il faut donc en avoir vendu 60 pour 1 sou.

II. Rép. *Brûlot*.

M. Remi Pelletier, de Sainte-Anne-des-Monts, nous a fait parvenir une solution exacte des deux devinettes de janvier.

EN RIANT

Le mot *galimatias* signifie embrouillé, confus, inintelligible. Voici l'origine de ce mot : Un avocat était chargé par un nommé *Mathias* de réclamer un *coq* qu'on lui avait volé. La plaidoirie se faisait en latin. L'avocat prononça si souvent ces mots : *gallus Mathias* qui signifient le *coq de Mathias*, qu'il finit par s'embrouiller et par dire *galli Mathias* (le *Mathias du coq*).

Un jeune homme demandant une place à un ministre lui écrivait :

“ Je n'ai ni biens, ni rang, ni crédit, ni bureau ;
Cela s'appelle en bonne prose
Etre un zéro, mais un zéro,
Quand il est bien placé, peut valoir quelque chose ”.

HYGIÈNE

Le bon pain blanc coûte cher : le pauvre n'en mange pas tous les jours.
Mais le bon air pur ne coûte rien. Dieu te le donne gratis.

Ouvre-lui ta fenêtre : c'est la santé qui entrera.

Chaque matin, en te levant, ouvre toute grande la fenêtre de ta chambre, pour laisser partir l'air que tu as respiré pendant la nuit et laisser entrer l'air vif du dehors.

Tu ne voudrais pas te baigner dans une eau puante et corrompue ? Eh bien ! tâche de ne pas vivre dans un air corrompu et puant.

Là où l'air n'entre pas, c'est la mort qui entre.

Dr PÉCAUT.

CHRONIQUE DU MOIS

Nos confrères : *The Educational Review*, organe des associations des instituteurs des provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse, et *La Escuela primaria* de Mérida de Yucatan, Mexique, font les plus grands éloges de *l'Enseignement primaire* dans leur livraison de janvier.

L'Impartial se plaint amèrement du fait que l'enseignement du français dans les écoles acadiennes s'en va à la dérive. Nous conseillons à nos confrères acadiens de traiter avec plus de vigueur que jamais cet important sujet devant leurs associations. Qu'ils ne se lassent pas et les autorités finiront par céder.

Dans la prochaine livraison nous commencerons à publier des *Eléments de pédagogie* qui rendront services aux aspirantes aux brevets d'école primaire.

Dans une récente livraison, *l'Ecole française* de Paris, une excellente revue catholique, cite *l'Enseignement primaire* à propos du certificat d'études primaires et du projet d'une association provinciale pour les instituteurs catholiques de la province de Québec, et ajoute :

“ Un bon exemple à proposer aux instituteurs catholiques français : à la cent dix-septième réunion des instituteurs de la circonscription de l'Ecole normale Laval à Québec (Canada), a été adopté le projet de réunir les deux Associations d'instituteurs catholiques de Québec et de Montréal, en une seule “ Association générale des instituteurs catholiques de la province de Québec ” ayant pour but : 1° Améliorer la profession de l'instituteur par l'étude de la pédagogie et de la méthodologie ; 2° Améliorer le sort de l'instituteur au point de vue matériel ; 3° Augmenter le prestige de l'enseignement confessionnel.”

Nous protestons contre l'attaque injuste du *Review* de Saint-Louis, Mi. contre *l'Union Franco-Canadienne*. Cette excellente association canadienne française a été vigoureusement et triomphalement défendue par son secrétaire général, M. L.-G. Robillard.

L'Union Franco-Canadienne est du même type et sur la même base d'opérations financières—système des contributions à taux fixes, graduées suivant l'âge des sociétaires, à leur admission—que l'Ordre Indépendant des Forestiers et l'Alliance Nationale. Or, on sait que la première de ces deux sociétés n'avait, en 1881, sept ans après sa fondation, que 369 membres et \$4,000 de déficit ; ce qui ne l'empêche point de compter aujourd'hui 150,000 membres et d'avoir \$2,000,000 de réserve.

L'Union Franco-Canadienne, pour sa part, dans ses trois premières années de fonctionnement, période de fondation, a, néanmoins, recruté au-delà de 1800 membres, payé plus de \$5,000 aux agrégés à sa Caisse des malades,—la compétence de son service médical lui ayant épargné d'enregistrer jusqu'ici encore un seul décès, parmi ses agrégés à la Caisse de Dotation,—et elle n'en a pas moins déjà un surplus d'au-delà de \$6,000.

La campagne entreprise par nos vaillants confrères acadiens en faveur de l'enseignement du français a déjà produit de bons effets. C'est ainsi que l'honorable M.-A.-D. Richard, ancien député à la législature du Nouveau-Brunswick et maintenant conseiller législatif, a été tout dernièrement chargé par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, d'aller à Montréal, pour l'achat d'un grand nombre de livres français, dont on enrichira la bibliothèque publique.

Enfin, l'on commence donc à comprendre un peu partout, au Canada, que la langue française n'est pas à dédaigner ; le jour où nos frères séparés pourront apprécier toutes les beautés, toute la richesse, on la parlera peut-être plus fréquemment en Anglais.

L'honorable juge Jetté est nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec ; il succède à sir J.-A. Chapleau.

Un drame horrible a eu lieu à Sherbrooke, le 5 de janvier. Un jeune homme de 22 ans, nommé Gédéon Dubois, a tué d'un coup de revolver une jeune femme de 20 ans, Mme Tanguay ; le meurtrier, immédiatement après le crime, a retourné l'arme contre lui-même et s'est suicidé. La scène s'est passée en présence des parents de la victime, Mme Tanguay. Le mobile du crime est la jalousie. Mme Tanguay, née Denault, mariée récemment, avait refusé d'épouser Dubois.

Voilà une grande leçon pour les nombreux parents qui ne surveillent pas les fréquentations de leurs enfants.

Un terrible malheur a frappé la petite ville de London, Ontario, le 4 du mois dernier. Une grande assemblée avait lieu à l'hôtel de ville ; près de deux mille y assistaient. Les galeries de la salle se sont effondrées et trente personnes ont trouvé la mort dans le désastre.

Notre confrère de l'*Educational Record*, de Québec, publie dans la dernière livraison de cette publication, une excellente étude de M. H. Curtis, sur l'enseignement du français d'après la méthode naturelle. Nos confrères protestants comprennent de plus en plus la beauté et l'importance de la langue française.

L'Angleterre et le Japon se préparent à déclarer la guerre à la Chine. Les deux premières puissances veulent se tailler chacune un coin de territoire à même le Céleste-Empire. 10,000 soldats doivent se rendre en Chine par le territoire canadien.

Quelques Américains influents ont proposé dernièrement à leurs gouvernants de céder au Canada l'Etat du Maine et une partie du New-Hampshire, qui seraient annexés à la province de Québec ; en retour le Canada céderait aux Etats-Unis une partie de son riche territoire de l'Ouest. Nous en sommes !

Voici le nombre de suicides sur un million d'habitants dans les principaux pays de l'Europe :

L'Irlande, 17—l'Espagne, 30—l'Italie, 45—la Norvège, 69—l'Angleterre, 76—la Suède, 92—la Belgique, 100—l'Autriche 163—la Prusse, 166—la France, 180—la Suisse, 239—le Danemark, 251—la Saxe, 392.

Le *Progrès du Saguenay* dit beaucoup de bien des conférences pédagogiques que M. l'inspecteur J.-E. Savard a données dans son district d'inspection, et il ajoute :

“ L'instruction primaire prend certainement une importance capitale et de très bon augure. Puissent les efforts de ceux qui sont préposés à son développement être secondés comme ils doivent l'être par les commissions scolaires et par les parents des enfants, qui ne doivent rien négliger pour procurer à ceux-ci l'instruction si indispensable de nos jours ”.

Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Cyrène, a donné à la Basilique une série de belles et persuasives conférences sur l'un des sujets les plus actuels de la doctrine catholique : l'Eglise.

Notre confrère de l'*Avant-Garde* ayant cru voir dans la petite note qui a été publiée dans la dernière livraison de l'*Enseignement primaire*, relativement au projet de loi d'éducation, une appréciation de cette mesure, nous lui avons répondu que la note en question avait été reproduite de l'*Evénement*, plusieurs jours avant que le dit projet de loi nous fût parvenu, à simple titre d'information pour nos lecteurs.

Le *Bulletin de la Société St-Vincent de Paul* de Paris, vient de donner le résumé général des recettes de l'Œuvre et de ses aumônes pendant l'année 1896. Les recettes ont été de 9,402,199 fr., soit près de \$2,000,000. Les aumônes de 9,658,732 fr. Ces chiffres sont pour toutes les contrées du monde où la société est établie, à l'exception du Brésil et de l'Australie qui n'ont point encore fait connaître leur situation.

Notre gentil confrère de l'*Oiseau-Mouche* vient d'atteindre sa sixième année. Nos félicitations.

Voici en deux lignes le projet de colonisation de M. Roy, dont nous avons dit un mot en janvier dernier : Une société de colonisation serait formée dans chaque comté, avec des ramifications dans toutes les paroisses du comté. Les contribuables seraient invités à souscrire en faveur de l'entreprise, et le gouvernement devrait accorder à chaque comté une somme égale à la moitié du montant fourni pour des fins de colonisation. Chaque société pourrait choisir un *centre* de colonisation et former un groupe de 25 à 30 colons qui iraient attaquer la forêt accompagnés d'un prêtre résidant. La société aiderait ces colons durant les deux ou trois premières années de défrichement, puis abandonnerait ces premiers pour former un autre groupe qui serait protégé de la même façon.

La séance musicale, littéraire et gymnastique, donnée le 27 du mois dernier, à la salle de musique, par les élèves des Frères de l'Académie Commerciale de Québec, devant un auditoire d'élite, a eu un brillant succès.

S. G. Mgr. Bruchési, archevêque de Montréal, de retour de Rome depuis quelques semaines, s'est exprimé comme suit en parlant de Léon XIII :

“ Le pape était assis dans son fauteuil d'or et il avait l'air d'une statue de marbre. Ses yeux brillaient comme des diamants. Ses lèvres étaient entr'ouvertes par un sourire. Le pape paraissait plus fort et plus vigoureux qu'il y a dix ans. Sa condition est réellement étonnante.”

Mgr Bruchési, répondant à une adresse de son clergé dans la cathédrale de Montréal s'est écrié :

“ Pourquoi ne pas faire taire ce malheureux esprit de parti qui crée de si profonds malaises chez nos populations, qui aveugle si complètement celui qui en est atteint.”

L'éminent archevêque a raison : tous les maux dont souffre la patrie canadienne-française viennent du ridicule esprit qui nous séparent en *bleus* et en *rouges*. Au temps de Lafontaine, les chefs politiques, l'épiscopat, le clergé, les écrivains et le peuple étaient unis, solidement unis, sur le terrain national.

Sir Adolphe Chapleau, avant son départ de Québec a fait remettre aux pauvres de cette ville la somme de \$1200, montant qu'un bal d'adieu aurait coûté. Voilà un bel exemple.

L'honorable François Langelier, député de Québec-Centre à Ottawa et membre du Conseil de l'Instruction publique, vient d'être nommé juge de la cour supérieure.

BIBLIOGRAPHIE

—LETTRES APOSTOLIQUES DE S. S. LÉON XIII.—*Encycliques, Brefs, etc.*—Texte latin avec le français en regard. Précédés d'une notice biographique, avec portrait, et suivies d'une table alphabétique. Magnifique ouvrage en quatre volumes. Edité avec goût par Royer et Chernoviz, Paris. En vente à Québec chez Chaperon & Garneau, libraires, rue de la Fabrique. Prix des 4 volumes : \$1.00. Franco par la poste : \$1.10.

Voilà un ouvrage que nous voudrions voir dans toute nos familles canadiennes-françaises et entre les mains de ceux qui s'occupent de l'éducation de la jeunesse catholique.

—LES ÉGLISES PAROISSIALES DE PARIS. Monographies illustrées. I. *Notre-Dame* : trois fascicules : l'*Extérieur*, l'*Intérieur*, le *Trésor*. Joli travail artistiquement illustré et imprimé avec perfection étonnante. Editeur : La librairie de la *France Illustrée*, 40, rue La Fon-

taine, Paris-Auteuil. Le directeur de cette importante maison est M. Henry Tardé, Frère de Saint-Vincent-de-Paul et administrateur de l'Œuvre des Orphelins-Apprentis. M. Tardé est bien connu à Québec où il a passé plusieurs années en qualité de directeur au Patronage.

Nos remerciements à notre ami pour l'envoi d'un exemplaire de la première partie des *Eglises paroissiales de Paris*.

—**LA DÉFENSE**.—Journal hebdomadaire bien écrit et bien imprimé, publié à Chicoutimi. Directeur: M. Ulderic Tremblay. Succès au confrère.

—**BULLETIN EUCHARISTIQUE**. *Mensuel*.—Gentille revue publiée à Montréal. Abonnement: 25 centins par an. Boîte de Poste 2261, Montréal.

—**LE MOUVEMENT CATHOLIQUE**.—Revue hebdomadaire publiée à Trois-Rivières, par livraison de 32 pages. \$1.00 par année. P.-V. Ayotte, Editeur.

—**LE NATURALISTE CANADIEN** et la **REVUE CANADIENNE** seront adressés à tous ceux qui enverront *deux piastres* à M. l'abbé Huard, directeur du *Naturaliste*, Chicoutimi.

—**CALENDRIER DARVEAU**.—Notre photo-graveur québécois, M. C. Darveau, a bien voulu nous adresser une copie de son superbe calendrier de 1898. Voilà un travail qui fait honneur à l'industrie canadienne-française. L'établissement de photo-gravure de M. C. Darveau mérite l'encouragement de tous ceux qui ont à cœur le succès de nos entreprises nationales. Pourquoi donner notre argent à Toronto ou à New-York, quand nous avons dans notre province même des artistes capables de rivaliser avec les grandes maisons de l'étranger? Ne devons-nous pas encourager ceux des nôtres qui ont du talent et qui font des sacrifices. C'est ce que *l'Enseignement primaire* comprend: toutes les gravures publiées dans notre revue sortent de l'établissement Darveau.

—**LE PALAIS LÉGISLATIF DE QUÉBEC**, par Ernest Gagnon. Petit livre contenant des détails absolument intéressants sur notre panthéon canadien-français.

DOCUMENTS OFFICIELS

DEPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

I.—RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Québec, 1er décembre 1897.

L'honorable M. J.-E. ROBIDOUX,
Secrétaire de la province,
Québec.

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter, pour l'information de la législature, mon rapport sur l'Instruction publique pour l'année scolaire 1896-97.

Je suis heureux de constater que les progrès de l'éducation s'accroissent davantage dans la province et qu'il existe partout, même dans les endroits les plus reculés, un désir très prononcé de faire instruire les enfants.

Jusqu'à l'an passé, plusieurs suggestions importantes faites par les comités du Conseil de l'Instruction publique et par les inspecteurs d'écoles étaient restées sans effet à cause de l'insuffisance des crédits accordés annuellement pour les fins de l'éducation. La somme de \$50,000, ajoutée l'année dernière aux allocations ordinaires, a permis d'adopter certaines mesures dont les résultats ne sont pas encore complètement connus, mais qui devront, avant peu de temps, produire de bienfaisants effets.

MUNICIPALITÉS PAUVRES

D'abord, par le moyen de cette somme de \$50,000, l'octroi annuel accordé aux municipalités pauvres a été doublé, c'est-à-dire que de \$10,000 qu'il était, on l'a élevé à \$20,000. Cet appoint, d'un grand secours pour nombre d'écoles, a été accueilli avec joie par les pères de familles dont les ressources pécuniaires peu considérables les contraignaient à trop de sacrifices pour l'instruction de leurs enfants.

GRATIFICATIONS

Une somme de \$14,000 a été mise à la disposition de mon département pour être donnée comme gratification aux instituteurs et aux institutrices laïques qui se sont le plus distingués dans l'enseignement et se sont le plus fidèlement conformés aux règlements du Conseil de l'Instruction publique. Elle leur a été distribuée par montant de \$30 et de \$20 suivant leur mérite respectif; c'est-à-dire que cinq pour cent des mieux notés dans chacun des districts d'inspection de la province ont reçu une gratification de \$30 et cinq pour cent une gratification de \$20.

Je suis heureux d'insérer à la suite de ce rapport une liste des personnes qui ont obtenu ces gratifications. Cette prime offerte au mérite devra, je l'espère, contribuer, dans une certaine mesure, à garder dans la carrière de l'enseignement un nombre de personnes compétentes dont les services n'étaient point suffisamment rémunérés par les commissions scolaires.

CONFÉRENCES PÉDAGOGIQUES

Une autre mesure adoptée durant la dernière année par le comité catholique est celle des conférences pédagogiques qui ont remplacé, à l'automne, la première visite des inspecteurs aux écoles de leur circonscription. Le manque de formation pédagogique de beaucoup de titulaires d'écoles rendaient ces conférences nécessaires. Elles ont été préparées et publiées au nombre de quatre pour l'usage des conférenciers.

Les instituteurs et les institutrices ont donc été réunis par les inspecteurs d'écoles à l'endroit le plus central de chaque municipalité pour entendre ces conférences, et leurs dépenses pour assistances à ces réunions vont être payées à même l'allocation de \$50,000 dont j'ai parlé.

Les rapports reçus jusqu'aujourd'hui constatent que le résultat de ces conférences a été bon.

MINIMUM DE TRAITEMENT

Le comité catholique, avec l'approbation de l'exécutif, a fixé à \$100 le minimum de traitement que devront recevoir, à l'avenir, les maîtres et les maîtresses d'écoles, et la subvention scolaire sera retranchée à toute municipalité qui ne se conformera point à ce règlement. Espérons que des jours meilleurs vont luire pour celles des institutrices qui recevaient une rémunération trop faible pour les services qu'elles rendaient à la jeunesse.

BUREAU CENTRAL D'EXAMINATEURS

On a décrété la formation d'un bureau central d'examineurs qui aura seul, avec les écoles normales, le pouvoir d'accorder des brevets de capacité permettant d'enseigner dans les écoles catholiques. On espère par ce moyen entourer les brevets d'un prestige plus considérable et leur donner une valeur plus grande aux yeux du public.

Les bureaux locaux d'examineurs vont donc être abolis.

MAISONS D'ÉCOLES.

J'ai porté à la construction des nouvelles maisons d'écoles une attention particulière, afin qu'elles possèdent la grandeur exigée par les règlements et qu'elles soient conformes aux lois de l'hygiène. Les plans que j'ai fait préparer et lithographier pour l'usage des commissions scolaires ont été acceptés par celles-ci avec empressement et, depuis un an, j'ai distribué gratuitement cent quarante de ces plans aux municipalités qui désiraient construire à neuf leurs maisons d'écoles.

LA REFONTE

Les deux comités catholique et protestant du Conseil de l'Instruction publique ont complété, l'été dernier, la refonte de la loi scolaire, et les réformes à y apporter ont été, pendant deux ans, l'objet d'un examen attentif de la part de ces comités. Cette refonte renferme des suggestions importantes.

L'ENSEIGNEMENT DU DESSIN

Une de ces suggestions est de rendre l'enseignement du dessin obligatoire à l'école primaire et d'en remettre la direction au département de l'Instruction publique qui ne l'avait point par la loi.

Jusqu'à présent, cet enseignement dans les écoles a consisté dans la plupart des cas à faire copier des lithographies et des enluminures ou suivre des modèles pointillés, paralysant par là chez l'élève tout esprit d'initiative, et rendant nulle ou à peu près la valeur éducative du dessin.

Cette branche de l'enseignement public est celle qui a été le moins justement appréciée et la plus négligée, et elles sont rares les institutrices capables d'enseigner le dessin aux enfants. Mais pour atteindre l'élève et lui apprendre à dessiner, il faudra procéder d'abord à la préparation du personnel enseignant et le mettre au fait des méthodes les plus perfectionnées, celles qui ont cours maintenant en Belgique, en France et ailleurs.

Des correspondances que j'ai échangées avec plusieurs communautés enseignantes où l'on prépare les jeunes filles à l'obtention du brevet de capacité m'ont convaincu que ces maisons s'efforcent de réformer leur système de l'enseignement du dessin, et, afin de compléter l'instruction de leurs propres institutrices dans cette branche, elles ont même requis les services de professeurs spéciaux.

Si l'on veut faire sérieusement enseigner le dessin dans nos écoles élémentaires, il importe que des programmes soient rédigés par des hommes compétents, afin de donner à cet enseignement une orientation bien définie. On ne saurait donc adopter trop tôt les mesures propres à atteindre le but désiré.

A ce sujet, je crois devoir reproduire la proposition adoptée par la convention des instituteurs de la circonscription de l'École normale Laval, à sa réunion de septembre dernier.

Proposé par M. J. Ahern, secondé par M. C.-J. Magnan : " Que cette conférence reconnaissant d'une part l'importance et l'utilité du dessin et constatant d'autre part la faiblesse et la stérilité quasi générales de l'enseignement de cette science dans nos écoles, exprime l'espoir que les autorités prendront les mesures nécessaires pour le réorganiser."

STATISTIQUES

Il y a eu quelques changements d'opérés dans la forme des tableaux de la statistique scolaire, de manière à ce que le lecteur puisse plus facilement se rendre compte du résultat de l'année.

Voici ces tableaux :

SOMMAIRE DES STATISTIQUES des écoles élémentaires, des écoles modèles et des académies

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES	
Nombre d'écoles catholiques.....	4,208
Nombre d'écoles protestantes.....	907
Nombre d'élèves dans les écoles catholiques.....	169,765
Assistance moyenne des élèves, dans les écoles catholiques.....	119,924
Pourcentage de l'assistance moyenne des élèves.....	70
Nombre d'élèves dans les écoles protestantes.....	28,168
Assistance moyenne des élèves dans les écoles protestantes.....	19,952
Pourcentage de l'assistance moyenne des élèves.....	70
Nombre d'élèves protestants, dans les écoles catholiques.....	704
Nombre d'élèves catholiques, dans les écoles protestantes.....	2,411
Nombre d'instituteurs et d'institutrices, dans les écoles catholiques.....	4,760
Nombre d'instituteurs et d'institutrices, dans les écoles protestantes.....	1,090
Nombre d'institutrices et d'instituteurs religieux, qui ne sont pas tenus d'avoir de brevets, dans les écoles catholiques.....	528
Nombre d'institutrices et d'instituteurs laïques brevetés, dans les écoles catholiques.....	3,909
Nombre d'institutrices et d'instituteurs non brevetés, dans les écoles catholiques.....	323
Nombre d'institutrices et d'instituteurs brevetés, dans les écoles protestantes.....	1,049
Nombre d'institutrices et d'instituteurs non brevetés dans les écoles protestantes.....	44
La moyenne des traitements des instituteurs brevetés, dans les écoles catholiques.....	\$256.00
La moyenne des traitements des institutrices brevetées, dans les écoles catholiques.....	\$98.00
La moyenne des traitements des instituteurs brevetés, dans les écoles protestantes.....	\$515.00
La moyenne des traitements des institutrices brevetées, dans les écoles protestantes.....	\$184.00

ECOLES MODELES ET ACADEMIES

Nombre d'écoles modèles catholiques.....	475
Elèves catholiques.....	64,648
Elèves protestants.....	209
Nombre d'écoles modèles protestantes.....	49
Elèves protestants.....	3,704
Elèves catholiques.....	228
Nombre d'académies catholiques.....	138
Elèves catholiques.....	25,244
Elèves protestants.....	398
Nombre d'académies protestantes.....	27
Elèves protestants.....	4,626
Elèves catholiques.....	338
Grand total des élèves.....	99,395
Assistance moyenne des élèves.....	82,456
Pourcentage de l'assistance moyenne.....	83
Nombre d'instituteurs et d'institutrices dans les écoles catholiques.....	3,334
Nombre d'instituteurs et d'institutrices dans les écoles protestantes.....	313
Nombre d'institutrices et d'instituteurs religieux qui ne sont pas tenus d'avoir de brevets dans les écoles catholiques.....	2,722
Nombre d'institutrices et d'instituteurs laïques brevetés, dans les écoles catholiques.....	533
Nombre d'institutrices et d'instituteurs non brevetés, dans les écoles catholiques.....	79
Nombre d'institutrices et d'instituteurs brevetés, dans les écoles protestantes.....	275
Nombre d'institutrices et d'instituteurs non brevetés, dans les écoles protestantes.....	29
Membres du clergé protestant, dans les écoles protestantes.....	9
La moyenne des traitements des instituteurs brevetés, dans les écoles catholiques..	\$483.00
La moyenne des traitements des institutrices brevetées, dans les écoles catholiques..	\$130.00
La moyenne des traitements des instituteurs brevetés, dans les écoles protestantes..	\$729.00
La moyenne des traitements des institutrices brevetées, dans les écoles protestantes..	\$300.00

II.—RAPPORT DE M. LE PRINCIPAL DE L'ECOLE NORMALE LAVAL

Québec, 30 septembre 1897.

Monsieur le Surintendant,

J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'état et les progrès de l'Ecole normale Laval, pour l'année 1896-97.

Nous avons donné l'instruction à 355 élèves répartis comme suit :

47 élèves-maitres,
64 garçons fréquentant l'école annexe,
63 élèves-maitresses,
181 filles fréquentant l'école annexe.

Trente-six élèves-maitres ont reçu un brevet :

8 pour académie,
14 pour école modèle,
14 pour école élémentaire.

Cinquante-six élèves-maitresses ont reçu un brevet :

37 pour école modèle,
19 pour école élémentaire.

Nous avons eu à déplorer la mort d'une élève-maitresse, Mlle Rose de Lima Bayle, de Sherbrooke. Elle n'a fait que passer au milieu de nous. La phtisie pulmonaire, qui la minait avant son entrée à l'école normale, la força, au mois de novembre, de quitter le monastère, au grand regret de ses maitresses et de ses compagnes dont elle avait conquis l'estime et l'affection par une conduite exemplaire et une aménité de caractère ravissante.

Au mois de septembre dernier, j'avais l'honneur et la bonne fortune d'accompagner Sa Grandeur Mgr Bégin, administrateur du diocèse, dans son voyage *ad limina*. J'ai profité de quelques semaines de notre séjour à Paris pour étudier sur place les procédés mis à contribution dans l'enseignement primaire, en constater les bons résultats et en bénéficier. J'ai acheté un certain nombre d'ouvrages très bien faits et d'engins scolaires qui permettent à l'enfant de toucher du doigt l'enseignement qu'il reçoit et simplifient de beaucoup la tâche du maître.

Il serait inutile de se le dissimuler, l'enseignement primaire est par trop spéculatif : on vise presque uniquement à l'*instruction*, et l'*éducation* reste à faire. Cependant, la première œuvre n'est qu'un moyen, et la seconde est la fin du cours primaire. Nos établissements *secondaires* ne seraient pas encombrés de jeunes gens sans aptitudes ni vocation, si l'école primaire développait vraiment et fortifiait les facultés intellectuelles et morales, et, dans une certaine mesure, les facultés sensibles de l'enfant. Toute l'instruction primaire devrait converger vers ce but. Nous ne devons pas oublier que l'avenir de la masse de la population dépend de l'efficacité de l'école primaire au triple point de vue *matériel, intellectuel* et *moral*. C'est dire qu'à la *petite école* sont confiés les intérêts les plus précieux de la *famille*, de l'*Eglise* et de la *société*. Elle ne peut les promouvoir judicieusement qu'en favorisant, par une instruction pratique, le développement harmonique de toutes les facultés. Elle doit 1° donner à l'intelligence une perspicacité qui lui fasse saisir facilement les rapports des idées entre elles, les relations diverses et mutuelles des êtres, les conclusions nécessaires ou probables découlant de principes une fois admis, et la fortifier contre l'erreur en l'habituant à juger sainement et à raisonner sûrement; 2° développer les énergies de la volonté, en lui inspirant le sentiment du devoir, l'amour du *vrai*, du *bien* et du *beau*, et en la prémunissant contre les entraînements de l'erreur et du vice; 3° diriger l'imagination en la fécondant, exercer la mémoire dépendamment de l'intelligence, affiner et assurer l'œil, dresser l'ouïe, donner plus d'égalité et de fermeté au tact, en un mot développer, en les contrôlant, les facultés sensibles.

De l'éducation plus ou moins parfaite de toutes ces facultés qui président à nos opérations dépend la perfection *matérielle, intellectuelle* et *morale* de la société.

Cette triple vie, qui est tout l'homme, doit être développée, activée, fortifiée harmoniquement par l'enseignement rationnel des matières primaires qui toutes, quoiqu'à des degrés divers, sont les éléments de perfections qu'un maître compétent coordonne et subordonne à l'éducation de ses élèves. Ce travail de coordination et de subordination est absolument requis pour que ces éléments concourent efficacement à la formation de *l'homme* chez l'enfant. C'est la raison vraie de l'enseignement éminemment progressif et suggestif donné par Sa Sainteté Léon XIII aux évêques d'Allemagne pour ce qui concerne la formation religieuse : " Que tout ordre d'enseignement, quel qu'il soit en définitive, soit pénétré et dominé par la religion ". C'est l'éducation *concentrique* prêchée avec autorité au point de vue de la formation religieuse, *de beaucoup la plus importante et l'unique nécessaire*. Le travail que l'enfant est appelé à faire, sous la direction de son maître, en est un d'assimilation comme le labour de la plante dans un sol fertile et sous les rayons d'un soleil vivifiant, avec cette différence toutefois que l'enfant est appelé à faire *par sa raison naturelle* ce que le végétal opère par ses organes inconscients.

Vu à cette hauteur qui seule lui convienne, l'enseignement primaire se transforme. L'instituteur n'enseignera plus la grammaire pour orner la mémoire d'un assemblage de mots plus ou moins indigeste, mais bien pour rendre l'enfant capable d'exprimer convenablement sa pensée et de profiter des connaissances d'autrui exprimées dans un discours oral ou écrit. Le maître d'arithmétique enseignera à compter pour rendre l'élève capable de transiger, en connaissance de cause, *honnêtement et sûrement*, les affaires ordinaires de la vie. En un mot, et pour ne pas prolonger indéfiniment ces remarques, l'acquisition des connaissances n'est plus qu'un moyen, l'éducation reprend son rang : *Elle est la fin de l'enseignement primaire*.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

TH.-G. ROULEAU, Ptre,
Principal.

III.—NOMINATIONS

Nomination des membres du bureau central d'examineurs

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 2 octobre dernier (1897), d'établir, par proclamation, un bureau central d'examineurs pour l'examen des candidats catholiques désirant obtenir un brevet d'instituteur ou d'institutrice, et de nommer comme membres et secrétaire de ce bureau, les messieurs dont les noms suivent; le tout conformément à une résolution du comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, adopté le 8 septembre dernier :

Mgr J.-C.-K. Laflamme, recteur de l'Université Laval, M. le vicaire général Santoire, de Valleyfield, M. l'abbé Gaspard Dauth, de l'archevêché de Montréal, M. l'abbé J.-H. Roy, du collège de Sherbrooke, M. F.-X.-P. Demers, principal de l'Académie commerciale catholique de Montréal, M. Calixte Brault, inspecteur d'écoles, M. John Tompkins, professeur

d'anglais au collège de Montréal, MM. John Ahern, C.-J. Magnan et C.-A. Lefebvre, professeurs à l'École normale Laval.

Sécrétaire : M. J.-N. Miller, officier spécial du département de l'Instruction publique.

Nominations de commissaires d'écoles

Il a plu à son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 7 décembre dernier (1897), de nommer M. Moïse Godin, commissaire d'écoles pour la municipalité du village de Saint-Anne, comté de Champlain, en remplacement de feu Prosper Laganière.

IV.—ARRÊTÉS MINISTÉRIELS

Délimitations de municipalités scolaires

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 20 décembre dernier (1897), de détacher de la municipalité scolaire de Saint-Bernardin-de-Waterloo, comté de Shefford, les lots suivants, savoir : Nos 686, 688, 690, 822 et 826 du canton de "Shefford", et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de "Saint-François-Xavier-de-Shefford".

Cette annexion ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain, 1898.

V.—AU TABLEAU D'HONNEUR

Liste des instituteurs et des institutrices qui ont obtenu des gratifications pour leurs succès dans l'enseignement, en 1896-97

DISTRICT D'INSPECTION DE M. **Théophile Beaulieu**

163 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$407.50.

Nos	Nom et prénoms	Municipalité où le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
1	M. J.-B.-R. Fortin.....	Trois-Tistoles, arr. No 3.....	\$ 37 50
2	Mlle Marie Côté.....	Ile-Verte, arr. 2.....	30 00
3	do Maria Marquis.....	Saint-Alexandre, arr. 1.....	30 00
4	do Rose Roy.....	Fraserville, arr. est.....	30 00
5	do Célanire Parent.....	Fraserville, arr. ouest.....	30 00
6	do Ada Fournier.....	Saint-Simon, arr. 1.....	30 00
7	do Alice Gagné.....	Saint-Louis de Ha! Ha!, arr. 1.....	30 00
8	do Arthémise Michau l.....	Rivière-du-Loup, arr. 8.....	30 00
9	do Agathe Labrie.....	Saint-Louis de Ha! Ha!, arr. 3.....	20 00
10	do Dorilda Boucher.....	Saint-Alexandre, arr. 8.....	20 00
11	Mme Aurélie Morest.....	Saint-Mathieu, arr. 1.....	20 00
12	Mlle Emilie Gaudin.....	Saint-Epiphane, arr. 4.....	20 00
13	do Alphonsine Beaulieu.....	Ile-Verte, arr. 11.....	20 00
14	do Marie Blanche Dionne.....	N.-D.-du-Portage, arr. 1.....	20 00
15	do Azilda Viel.....	N.-D.-du-Portage, arr. 4.....	20 00
16	Mme Desneiges Fortin.....	Saint-Benoit-Abbé.....	20 00
			\$ 407 50

DISTRICT D'INSPECTION DE M. D. Bégin

153 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$382.50.

Nos	Nom et prénoms	Municipalité où le titulaire a enseigné	Montant de la gratification
17	Mlle Marie Roy.....	Saint-Fabien.....	\$ 32 50
18	do Marie-Justine Déchêne.....	Bic.....	30 00
19	do Emma Isabelle.....	do	30 00
20	do Eugénie Turcotte.....	Saint-Octave.....	30 00
21	do Anna Levasseur.....	do	30 00
22	do Alvine Quimper.....	Saint-Ulric.....	30 00
23	do Albertine Mercier.....	Matane	30 00
24	do Marie-Célanire Langlais.....	Saint-Ulric.....	30 00
25	do Georgiana Langlais.....	Rimouski	20 00
26	do Ernestine Rioux.....	Saint-Fabien.....	20 00
27	do Marie-Louise Mercier.....	Cedar-Hall	20 00
28	do Virginie Verrault.....	Saint-Damase	20 00
29	do Marie-Anne Lebel.....	Sandy-Bay.....	20 00
30	do Amanda Dégagné.....	Capucins	20 00
31	do Marie Audet.....	Saint-Fabien.....	20 00
			\$ 382 50

DISTRICT D'INSPECTION DE M. Evariste Bêland

135 écoles sous contrôle.

Somme à distribuer, \$337.50.

32	Mlle Emma Lesage.....	Dumontier	\$ 37 50
33	M. Ernest Magnan.....	Saint-Joseph de Maskinongé.....	30 00
34	M. Alphonse Deléglise.....	do do	30 00
35	Mlle Édouardina Lebel.....	Dumontier	30 00
36	M. Victor Milot	Saint-Barnabé	30 00
37	Mlle Marie-Sophie Paquin.....	Saint-Sévère	30 00
38	M. Lazare Villeneuve.....	Saint-Justin.....	30 00
39	Mlle Délina Comeau.....	Yamachiche	20 00
40	do Olive Lefebvre.....	Saint-Justin.....	20 00
41	do Anna St-Pierre.....	Rivière-du-Loup, No 2.....	20 00
42	do Édouardina Sansfaçon.....	do do	20 00
43	do Rose-Anna Alary	Pointe-du-Lac, No 1.....	20 00
44	do Marie-Louise Vaillancourt.....	Yamachiche	20 00
			\$ 337 50

(à suivre)

CORRESPONDANCE

—Nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir publier les lettres très encourageantes que nous avons reçues de plusieurs personnages depuis le 25 décembre dernier. Nous nous contenterons de citer quelques noms : M. le Vicaire Général A.-X. Bernard, St-Hyacinthe ; M. l'abbé Bernier, prêtre, aumônier de l'Asile du Bon-Pasteur ; de M. l'abbé E. Turcotte, prêtre, St-Jean, I.-O. ; M. l'abbé Gagnon, prêtre, curé, Ste-Famille, I.-O. ; M. l'abbé J.-E. Comtois, prêtre, Drysdale, Ont. ; M. L. Lucier, inspecteur d'écoles ; M. Chs Angers, député de Charlevoix ; Mlle Anne Champagne, institutrice, St-Hugues ; Mme veuve Paul Verreault, institutrice, St-Edouard des Méchins ; M. J.-O. Renaud, instituteur, Maskinongé, etc., etc., etc.

—“ Les *primes* ont-elles été distribuées à un grand nombre d'instituteurs ? Quel montant représente ces primes ? ”—Rép. : Les *primes* ont été accordées à 539 instituteurs et institutrices : 68 instituteurs et 471 institutrices. Dix sur cent des membres du corps enseignant ont donc reçu une récompense de l'Etat. Les *primes* se divisent en deux classes : primes de \$30 et primes de \$20. Cinq sur cent ont reçu une prime de \$30, et cinq autres sur cent une prime de \$20. Voir *Tableau d'honneur*, documents officiels.

Un jeune instituteur nous demande : “ Quand faut-il commencer à enseigner la géographie à l'école primaire ? ”—Rép. : Dès la première journée de l'enfant à l'école. On enseigne cette branche importante aux tout jeunes élèves à l'aide des phénomènes qui leur sont familiers et des choses qui s'offrent quotidiennement à leurs regards : lever et coucher du soleil, succession des saisons, l'école, le village, les routes, les rivières, les collines et les montagnes, etc. Un globe, quelques cartes, le tableau noir, serviront à rendre cet enseignement intuitif. Après leur avoir donné une idée exacte de la terre au moyen d'un globe : forme—étendue—mouvements—terre—eaux, on indique l'endroit où se trouve le pays natal. Puis, partant de là, on fera connaître aux enfants la situation des points cardinaux, on leur fera tracer sur l'ardoise ou le papier le plan de la classe, de l'école, du village ou de la ville, du comté, de la province, du Canada tout entier. Au cours de ces leçons *de lieux*, il faut bien leur faire remarquer la situation d'un point par rapport à un autre.

Bureau Central d'examineurs

La première session du *Bureau central d'examineurs catholiques* de la province de Québec sera tenue le premier mardi de juillet prochain (le 5). Les anciens Bureaux n'existent plus. Les aspirantes et les aspirants aux brevets d'école primaire devront, à l'avenir, s'adresser à M. J.-N. Miller, Secrétaire du Bureau Central, Département de l'Instruction publique, Québec.

Dans la prochaine livraison de *l'Enseignement primaire* nous publierons une importante circulaire du Secrétaire de ce Bureau.

Toutes nos sympathies à M. Arthur Buies qui vient de perdre une charmante enfant de 18 mois.

Les livraisons de décembre, janvier et février seront adressées à toute personne qui nous fera parvenir le montant de son abonnement au cours du présent mois. Prix *une piastre* : *Enseignement primaire*, Boîte, 1094, H.-V. Québec.